CORRESPONDANCES INTERNATIONALES

Informations et analyses sur le Mouvement ouvrier international

PRIX 25 FRANCS *Juin 1996 N° 21*

---DOSSIER---

LA GAUCHE KANAK DE LA LUTTE DE LIBERATION NATIONALE AU PARTAGE DU POUVOIR

Elections... (Autriche, Finlande, Uruguay, Italie, Suède, Zimbabwe)

V° Rencontre du Forum de Sao Paulo

EDITORIAL

VERS UNE NOUVELLE EPOQUE DE « *CORRESPONDANCES INTERNATIONALES* » :

La rédaction de *« Correspondances Internationales »* a adressé à ses lecteurs à la fin du mois de mars un courrier annonçant :

« Cette année sera pour nous une année particulière, marquée par la décision de la rédaction d'interrompre en septembre 1996 la parution de la publication après cinq années d'existence. Cette interruption peut tout aussi bien être le prélude à une disparition complète que la transition vers l'émergence de nouveaux projets connexes. Notre projet ambitieux exige une qualité et un rythme de parution et donc de rédaction qui ne peut plus aujourd'hui être assuré.

Malgré sa modestie, et sa diffusion relativement restreinte, nul doute que l'interruption laissera un vide d'autant plus grand que les besoins vont grandissants en la matière et que la voie ouverte étant riche de perspectives n'a fait qu'élargir les exigences » .

Il n'aura pas fallu attendre longtemps pour mesurer que nombreux sont ceux qui ne voulurent pas se résigner à ce « vide », fut-il provisoire.

Ce numéro 21 n'annonce donc pas l'interruption mais le renouvellement de notre publication.

Les contours de ce renouvellement sont encore en gestation. Une chose est certaine, l'hypothèse d'une prolongation au ralenti étant exclue, celle d'une continuation pure et simple ne pouvant stimuler une nouvelle dynamique, il n'est qu'une voie envisagée : celle d'un élargissement à tous points de vue des ambitions de *« Correspondances Internationales »* : élargissement dans la rédaction, dans le contenu et la diffusion. C'est donc sans verser au rituel que les idées, les projets, les compétences techniques sont invitées à se manifester.

En septembre 1996 le n° 22 viendra clore cinq années d'une série riche de ses 500 pages qui cédera donc la place à une *« nouvelle époque »* de *« Correspondances Internationales »*.

Appel à la souscription

Le courrier ne traitait pas seulement de l'interruption mais également de l'indispensable financement de *« Correspondances Internationales »*. C'est là le seul point qui reste toujours parfaitement d'actualité dans cette lettre aux lecteurs, devenue par ailleurs, et fort heureusement, obsolète.

Patrick THEURET

SOMMAIRE

	Page
Editorial	2
Sommaire	2
DOSSIER : LA GAUCHE KANAK	
De la lutte de libération nationale au partage du pouvoir	3
Annexes	16
Petite bibliographie	16
Carte et données démographiques	16
Les partis indépendantistes	18
L'Indépendance kanak socialiste	19
Bilan économique des accords de Matignon	20
ELECTIONS	
Uruguay : générales	21
Italie : référendum	23
Finlande : législatives	24
Suède : européennes	26
Autriche : législatives	27
Zimbabwe : législatives	28
DIMENSIONS INTERNATIONALES	
V° Rencontre du Forum de Sao Paulo	29
Résolutions	30
Déclaration	31

Pour recevoir la publication, participer à sa rédaction, écrire à:
"CORRESPONDANCES INTERNATIONALES"
Chez RONAN LAPIERRE
151, avenue Pablo Picasso
92 000 NANTERRE

Retrouvez les résultats électoraux sur le minitel en tapant 36-15 ELECFRANCE

Directeur de la publication:
Patrick Theuret

REDACTION
Ludmila Acone
Obey Ament
Sylvie Bonami
Alain Briard
Henri Combat
Bruno Drweski
Marc Everbecq
Fréderick Genevée
Claude Hainigue
Ronan Lapierre
Yann Lehuédé
Yann Le Pollotec
Nancy Mangenot
Frank Roger
Yannick Ryckelynck

La gauche kanak :
De la lutte de libération nationale au partage du pouvoir

« Quand les Blancs sont venus dans leurs grandes pirogues, nous les avons reçus en tayos frères. Ils ont mangé l'igname dans le keulé de la tribu, nous en étions contents. Mais les Blancs se sont mis à prendre la bonne terre... ils ont emmené les jeunes gens et les popinées pour les servir, ils ont pris tout ce que nous avions. [...] Qui donc vous mène, hommes blancs ? Quels souffles vous poussent ? Les Blancs nous promettaient le ciel et la terre mais ils n'ont rien donné, rien que la tristesse. »[1]

Chanson d'Indira rapportée par LOUISE MICHEL, *Légendes et chants de geste kanaques, les éditions 1900.*

« *Le FLNKS ne demande pas l'indépendance* » : le 15 février 1996, le président du FLNKS (Front de Libération Nationale Kanak Socialiste), Rock Wamytan, a profité de la visite en Nouvelle-Calédonie de Jean-Jacques de Peretti, ministre délégué à l'outre-mer, pour enterrer officiellement la revendication de l'indépendance. Du moins, pour 1998, échéance prévue pour le référendum d'autodétermination.

Que propose désormais le FLNKS ? « *Que l'Etat français puisse donner au peuple kanak la possibilité d'exercer [son] droit à son émancipation et à sa souveraineté* ». Concrètement, que la Nouvelle-Calédonie soit, dès 1998, un Etat « *indépendant* », mais « *pendant un certain nombre d'années à négocier, cet Etat laisserait à l'Etat français l'exercice de certaines compétences, par exemple la sécurité, l'ordre public, la défense, la monnaie. Un calendrier de rétrocession fixerait le retour de ces compétences au nouvel Etat* ».

L'envoyé spécial du *Monde* traduit : « *cette nouvelle perspective, qui n'a plus rien à voir avec celle des militants indépendantistes du début des années 80, ressemble fort à une autonomie qui ne voudrait pas dire son nom* », et titre : « *Le FLNKS opte officiellement pour l'autonomie de la Nouvelle-Calédonie* »[2].

Un petit comité (FLNKS, RPCR, Etat) est chargé de parvenir à un accord-cadre sur une « *solution consensuelle* », laquelle sera transformée en projet de statut qui sera soumis par référendum aux Calédoniens dès la fin 1997. Lors de la réunion annuelle des partenaires à Paris en avril 1996, le gouvernement a donné son accord à deux requêtes du FLNKS : la reconnaissance du fait colonial par la France, et le soutien de celle-ci à l'implantation d'une usine de traitement du nickel dans le nord du territoire (c'est-à-dire sous gestion FLNKS). Sur le premier point, le Premier ministre Alain Juppé a laissé entendre que, le moment venu, le président de la République lui-même présentera les regrets, voire les excuses, de la France, au peuple colonisé. Sur le plan institutionnel, il semblait que le gouvernement et le FLNKS s'étaient mis d'accord sur des propositions qui consistent à donner aux élus la maîtrise du pouvoir exécutif, c'est-à-dire sur un statut de large autonomie, comparable à celui que le député RPR Gaston Flosse vient d'obtenir pour la Polynésie.

Mais, le 19 avril, la délégation du FLNKS a suspendu les négociations, « *on nous écoute, mais on ne nous entend pas* », commentent-ils. Le problème : le rejet par le gouvernement français de toute solution qui ferait référence à l'irréversibilité de l'indépendance. Surtout, la publication, dans *Le Figaro*, par Alain Peyreffite (ancien ministre, RPR), d'un projet d'« *accord-cadre* » reconnaissant à la Nouvelle-Calédonie « *une identité propre au sein de l'ensemble français* », projet signé par plusieurs responsables indépendantistes.

« *Interrompre n'est pas rompre* » se rassure le gouvernement.

Certes, les accords de Matignon avaient prévu un référendum d'autodétermination en 1998. Mais, depuis cinq ans, Jacques Lafleur, chef de file des anti-indépendantistes, multiplie les appels du pied en direction des dirigeants du FLNKS : le président du RPCR (Rassemblement Pour la Calédonie dans la République) prône une « *solution consensuelle* » qui remplacerait le « *référendum-guillotine* », avant de suggérer un « *pacte trentenaire* » qui garantirait la paix pour 30 ans. Une perche que les dirigeants de l'Union calédonienne, principale – et modérée – composante du FLNKS, n'ont pas tardé à saisir. Jusqu'à accepter de transformer le référendum d'autodétermination prévu en 1998 en référendum de ratification d'une solution négociée. Le 15e congrès du FLNKS en décembre dernier a officialisé ce nouveau tournant décisif dans l'histoire du peuple kanak.

UN PEUPLE MIRACULÉ

Découvert par Cook en 1774, l'archipel commence à être colonisé par les Français en 1843. L'année suivante, les principaux chefs kanaks du Nord de Grande-Terre reconnaissent par un traité de protectorat la souveraineté du roi de France. Les dix premières années de la colonisation sont constituées d'installations de missionnaires, de baptêmes collectifs, d'intimidations militaires et de campagnes de pillage du bois par les bateaux santaliers. La prise de possession officielle par la France est proclamée le 24 septembre 1853 par le contre-amiral Febvrier Despointes. Une appropriation paisible : hospitaliers, les Kanaks ouvrent leurs clans aux nouveaux arrivants.

« *La colonisation de la Nouvelle-Calédonie fut l'une des pires qu'il y eut au monde* » (VI)[3]. Jusqu'à nos jours, c'est la spoliation des terres qui va en être la caractéristique la plus marquante. Le 20 janvier 1855, les terres sont proclamées propriété de l'Etat français et les réserves sont créées en 1859 comme « *terrains reconnus nécessaires pour les besoins des indigènes* ». En 1863, le territoire est déclaré lieu de transportation : il accueillera les pires criminels, mais aussi les Communards (dont Louise Michel, qui rédigera le premier recueil de poésie kanak) ou les révoltés de Kabylie. Les premières terres spoliées seront allouées aux bagnards libérés pour bonne conduite. La côte Ouest de la Grande Terre est progressivement investie : c'est là que sont les meilleures terres, le long de cette plaine côtière. Mais c'est aussi là que, depuis toujours, vivaient les clans kanaks, où ils développaient leurs cultures de tubercules. Au fur et à mesure de l'arrivée des colons, ils sont rejetées manu militari de l'autre côté de l'île, sur la côte Est, sur d'étroites bandes de

[1] Tayo, du mot maori signifiant « ami », est devenu en Calédonie « homme, guerrier ». Popinée = femme.
[2] Le Monde, 16 fév. 1996.
[3] Les chiffres romains entre parenthèses renvoient aux ouvrages cités dans la bibliographie.

sable ou dans les vallées accidentées de la chaîne montagneuse.

Une autre forme du pillage auquel se livre la France est l'exploitation des Kanaks. Le statut de l'indigénat (1887) transforme le pays en bagne aussi pour les Kanaks : placés sous la discipline directe de l'administration coloniale, ils ne sont autorisés à quitter leurs réserves que pour s'acquitter des tâches liées au paiement de l'impôt de capitation ou satisfaire aux réquisitions du travail forcé. Alors que les accords de Genève du 24 juin 1938 interdisent toute forme de travail forcé, le système calédonien ne prendra fin qu'avec un arrêté du 23 avril 1946.

LA COUTUME, TERREAU DE LA RESISTANCE

De la base vers le sommet, le système social coutumier est constitué de

– la famille ou lignage ;

– le clan, cellule fondamentale, *« famille élargie »* qui regroupe l'ensemble des lignages d'une même souche ;

– la tribu, collectivité reconnue administrativement par le pouvoir colonial (par l'arrêté du 24 décembre 1867), elle peut être considérée comme une confédération de clans solidaires unis par un lien mythique et parlant souvent la même langue ;

– le district, création purement administrative (arrêté de 1898) respectant plus ou moins les aires d'influence des grands chefs[4].

Le district est soumis à l'autorité d'un grand chef, chaque tribu à celle d'un petit chef.

Le territoire compte aujourd'hui 337 tribus[5], regroupées en 184 réserves.

Le déplacement sur une terre inconnue n'est pas seulement ressenti comme un vol de la propriété foncière, mais aussi comme une acculturation. En effet, dans les traditions kanaks, l'homme appartient à la terre. Le Kanak ne s'interprète pas comme descendant de Dieu : le premier ancêtre ne peut être issu que de la terre. C'est un animal, un végétal ou un minéral : arbre, tortue, requin, rocher, tonnerre, chaque clan a son histoire et sa propre origine. Puisqu'ils sont issus de la terre, les Kanaks la respectent et la vénèrent. Aussi, l'homme n'a pas vocation à posséder la terre, il n'en est que l'usufruitier. Le droit du premier occupant ne renvoie pas à une notion de propriété mais à un *« continuum existentiel »* (X). Chasser un Kanak de sa terre, c'est non seulement le priver de sa ressource essentielle, mais aussi lui retirer son identité, l'arracher à lui-même. La terre est à la fois garde-manger et symbole identitaire.

Les notions de clan et de terroir sont donc solidaires. En principe, la terre appartient au premier clan établi, qui l'a travaillée et dont les origines se perdent dans la nuit des temps. A l'intérieur du clan, chaque lignée bénéficie, sur une partie du terroir qui lui est propre, de prérogatives déléguées par le chef de clan au chef de lignée.

Mais les rapports de production ne peuvent s'assimiler à ceux du féodalisme. Le rapport des chefs à la terre ne s'apparente pas à celui d'une noblesse terrienne accaparant le travail des serfs. Le chef est un responsable et un dépositaire des règles d'équilibre de la société, une sorte de « cadastre vivant »[6] en ce qui concerne la mémoire des terroirs de chaque clan. Il intervient dans les conflits mais ne règne pas. La fonction du chef n'est pas de commander mais de rassembler autour de la parole. Il n'a aucun pouvoir coercitif.

L'ensemble du système de la coutume qui règle la vie communautaire au sein et entre les clans permet d'ailleurs une sorte d'égalisation des revenus. Les parcelles sont réparties selon les besoins alimentaires des clans. Mais si le bien foncier reste collectif, son exploitation relève de la responsabilité individuelle. La productivité est bonne, mais en aucun cas elle ne permet une économie d'échanges, sinon ceux déterminés par la coutume, dons, cadeaux ou troc. La surproduction est rarement vendue, le profit est exclu. L'économie est donc fondamentalement domestique.

La défense du patrimoine culturel est donc intimement liée à la récupération du terroir d'origine. *« En chassant cette population des terres qui soutenaient ses traditions et lui procuraient l'essentiel de ses ressources alimentaires, la colonisation la condamnait spirituellement et matériellement à une mort lente et irrémédiable »* (VI). Au siècle dernier, rencontrant des représentants de l'administration, le grand chef Ataï se fit apporter deux sacs, l'un de terre et l'autre de caillou, qu'il montra successivement : *« Voici ce que nous avions, voilà ce que vous nous avez laissé. »*

Les colonisateurs vont tenter, non pas d'assimiler les Kanaks, mais de se servir de la coutume pour les soumettre. Le second Empire voit s'épanouir le tout-répressif. Un décret du 24 janvier 1860 permet à l'autorité française en Nouvelle-Calédonie *« de destituer et de prononcer la déchéance des chefs, de dissoudre la tribu, de l'exproprier, de la déposséder de son territoire, y compris toutes les récoltes, plantations et produits sous récolte et de la confisquer au profit du Domaine »* (XII). Puis, un arrêté de 1863 stipule que le premier devoir des chefs est l'obéissance au gouverneur. On veut faire des chefs des intermédiaires privilégiés en leur conférant des pouvoirs qu'ils n'avaient pas dans la société kanak traditionnelle, par exemple en attribuant aux grands chefs des districts et aux petits chefs des tribus. L'administration compte sur les grands chefs pour maintenir l'ordre sur leurs territoires.

L'assujettissement formel des Kanaks à la monarchie française se heurte rapidement à une résistance (attaques et pillages sporadiques des missions et magasins des Blancs, etc.), entraînant en retour des expéditions punitives françaises : villages et récoltes brûlés, exécution des hommes et déportation des chefs. Il n'y a pas de nation kanak lorsqu'arrivent les Européens : les groupes linguistiques, nombreux (près d'une trentaine de langues vernaculaires sont encore parlées sur le territoire), sont peu intégrés et les relations économiques entre les régions sont négligeables. Le sentiment national va se forger sous la trique coloniale.

Le grand chef Ataï est le meneur de la première grande révolte du peuple kanak, en 1878. L'état de siège est décrété, les Français subissent de lourdes pertes (plus de 200 morts). Ils organisent des troupes de Kanaks ralliés pour combattre la guérilla. Le pouvoir colonial ne vient à bout de la résistance qu'au milieu de 1879. Ataï et ses proches sont assassinés par des tribus kanaks de Canala (centre est). Un nouveau soulèvement est tenté en 1917. Les autorités font une nouvelle fois appel aux tribus profrançaises, la tête des meneurs sera mise à prix et, en janvier 1918, le premier d'entre eux, le chef Noël, sera assassiné.

La Calédonie devint vite une colonie ordinaire de peuplement. L'exploitation du nickel débute dès 1865. Indiens Malabars, Vietnamiens et Javanais sont amenés pour les mines. En 1895, le gouvernement de la République abolit le bagne pour promouvoir la colonisation d'immigration volontaire. Après avoir été dépossédés de leurs terres, les Kanaks vont se retrouver minoritaires dans leur propre pays. Tout au long du XXe siècle, une majorité allogène s'est ainsi formée, à laquelle l'application de la règle démocratique – un

[4] Institut Territorial de la Statistique et des Etudes Economiques (ITSEE).
[5] Recensement de 1989.
[6] M. Leenhardt, *Note d'ethnologie néo-calédonienne*, Paris, 1930.

homme égale une voix – assure aujourd'hui encore la pérennité de la domination. Yéweiné Yéweiné : *« Je vivais paisiblement chez moi. Un jour un étranger passe et me demande à boire du café. Comme il est de coutume chez moi, je lui en offre. Un deuxième arrive et veut aussi du café. Je lui en donne. Puis arrivent un troisième, un quatrième, un cinquième. Au dixième, je dis que je ne peux plus offrir de café, car il faut en garder pour mes enfants. Alors ils se réunissent tous et disent : pas de problème, on vote pour savoir si tu dois nous en donner ou pas. C'est la démocratie. Ils étaient dix, j'étais tout seul ».*

A la fin du XIXe siècle s'ouvre la période la plus sombre de l'histoire du peuple kanak. Sous l'égide du gouverneur Feuillet, de sinistre mémoire, les réserves sont de plus en plus étroites : de 320 000 ha, elles sont ramenées à 120 000 ha. Outre la répression, le peuple kanak va être décimé par d'innombrables épidémies alors que sa résistance est diminuée par les faibles possibilités de culture qui subsistent. Entre les recensements de 1887 et de 1901, la population kanak tombe de 45 000 à 27 000. Vers 1920, le gouverneur demande au pasteur Leenhardt fraîchement débarqué : *« Que venez-vous faire ici ? Dans dix ans il n'y aura plus de Kanaks ! »* La démographie kanak continuera de chuter jusque 1918, pour stagner jusque 1931, puis, enfin, se redresser.

Comme la surface des réserves est prétendument fixée en fonction de la population des tribus, l'administration va en profiter pour accaparer de nouvelles terres... En 1945, les réserves ne représentent plus que 7,4 % de Grande-Terre. Lorsque le principe d'une réforme foncière est adoptée par l'Assemblée nationale française en 1979, la superficie totale des terres occupées par les Kanaks représente moins de 20 % de la surface du territoire, îles Loyauté comprises (10 % sur Grande-Terre seule). Les régions les plus développées économiquement ne comportent pratiquement aucune réserve (Sud, côte Ouest). De plus, les réserves ne forment que quelques taches clairsemées.

On ne peut s'empêcher de penser aux bantoustans de l'apartheid sud-africain. Mais, contrairement à l'Afrique du Sud, la Calédonie n'a pas été l'objet d'une colonisation de traite. Excepté à l'origine avec le travail forcé, les Kanaks n'ont jamais servi de réserve de main-d'oeuvre prolétarienne. Jusqu'à la période la plus récente, le pouvoir colonial a préféré importer de la main-d'oeuvre plutôt que d'avoir recours à la population indigène. La croissance de la population immigrée s'est accélérée dans les années soixante, provoquée par le boom du nickel et le départ des pieds-noirs d'Algérie. Dans les années soixante-dix, elle se confirme, encouragée par une politique avouée de colonie de peuplement. En 1972, dans une lettre au secrétaire d'Etat aux DOM-TOM[7], le Premier ministre Pierre Messmer ne cache pas qu'il voit dans l'immigration le moyen de maintenir électoralement la domination française : *« La présence française en Calédonie ne peut être menacée sauf guerre mondiale, que par une revendication nationaliste de populations autochtones appuyées par quelques alliés éventuels dans d'autres communautés ethniques venant du Pacifique. A court et à moyen terme, l'immigration massive de citoyens français métropolitains ou originaires des départements d'outre-mer (Réunion), devrait permettre d'éviter ce danger, en maintenant et en améliorant le rapport numérique des communautés. »*

Entre 1969 et 1976, la population s'accroît de 20 %. Les nouveaux arrivants sont européens mais aussi polynésiens (il y a aujourd'hui plus de Wallisiens en Nouvelle-Calédonie qu'à Wallis-et-Futuna !) En 1970, un quart du personnel minier est polynésien et il n'y a que 6 % de Kanaks. L'Etat français donne le dernier coup de pouce en favorisant l'implantation d'une armée de fonctionnaires. Le secteur administratif représentait 10 % du PIB en 1970 et 27 % en 1983. Aujourd'hui, les deux cinquièmes de la population européenne (sans compter les fonctionnaires métropolitains) et un quart de la population totale sont nés hors du territoire mais peuvent exercer un droit de vote qu'on sait acquis à la souveraineté française.

Tout au long des années 80, les indépendantistes kanaks demandent l'organisation d'un référendum sur l'indépendance où ne voteraient que les natifs de l'archipel, et non pas l'ensemble de la population. La revendication kanak recoupe la définition du référendum d'autodétermination de l'ONU tel qu'il a été appliqué dans de nombreux pays lors de la décolonisation. Le 2 décembre 1986, l'assemblée générale des Nations unies adopte la résolution 41/41 A affirmant *« le droit inaliénable du peuple de la Nouvelle-Calédonie à l'autodétermination et à l'indépendance »*. Les trois cinquièmes des Etats membres adoptent la motion, dont les pays socialistes, les pays du Pacifique, la plupart des pays du tiers monde et quelques pays européens (Suède, Finlande). L'argumentation « démocratique » de la délégation française – un homme égale une voix – ne convainc pas : la voix d'un homme colonisé ne se confond pas avec celle de son oppresseur. Mais lors d'un nouveau vote le 4 décembre 1987, le FLNKS perd le soutien d'une vingtaine de pays.

Intransigeants sur la reconnaissance du droit à l'indépendance, les Kanaks sont modérés sur les formes et les délais : calendrier, modalités, moyens, transition, coopération... Le FLNKS ne veut pas d'une rupture avec la France, il souhaite que la Kanaky conserve avec elle des relations de coopération, d'égal à égal. La radicalisation kanak ne s'est accompagnée d'aucun rejet ou phénomène d'exclusion vis-à-vis des communautés allogènes. Mais le droit d'accueil est inséparable de la souveraineté. Il faut d'abord que celle-ci leur soit reconnue pour pouvoir négocier la présence des non-Kanaks et leur offrir des garanties. N'est-il pas nécessaire d'être maître chez soi pour faire preuve d'hospitalité ? *« Tu es venu chez moi comme si tu étais chez toi, dès lors comment pouvais-je t'accueillir ? »*, proclame Kanaké[8].

Tout en les acculturant par le déplacement foncier, le pouvoir colonial a tenté d'isoler les Kanaks de l'évolution de la société. Mais il n'y parvient pas totalement, étant donné la pression démographique qui entraîne un réel exode rural. Certains pourront interpréter cet ostracisme comme une chance historique : les Kanaks, en restant dans leurs réserves, ont gardé leur cohésion sociale et leur identité. L'exploitation capitaliste et le déracinement les ont épargnés. Aussi la communauté kanak est-elle plus marginalisée qu'exploités, plus abandonnée que sous-prolétarisée.

1945-1963 : « DEUX COULEURS, UN SEUL PEUPLE » !

Comme les Kanaks ont été tenus à l'écart du travail salarié, c'est moins leur rapport au mouvement social que l'évolution de leur statut qui guide leur politisation. Depuis la loi-cadre de 1956 qui confère l'autonomie au territoire, il connaîtra pas moins de 16 statuts différents !

Jusque 1946, le régime de l'indigénat réglemente sévèrement les libertés de circulation et d'expression : les Kanaks sont passibles d'amendes ou de prison, non seulement s'ils

[7] Reproduite par le Bulletin de l'Union calédonienne, 8 juin 1984.

[8] *Kanaké*, pièce de Jean-Marie Tjibaou donnée en 1975 au festival Melanesia 2000 (Kanaké est la personnalisation de l'ancêtre des Kanaks).

s'absentent de leur circonscription sans *« justification »*, s'ils n'exécutent pas les réquisitions de l'administration, mais aussi s'ils circulent après le coucher de soleil dans les villages européens, s'ils tiennent en public des propos *« en but d'affaiblir le respect dû à l'autorité française ou à ses fonctionnaires »*...

Pendant le conflit mondial, la présence américaine ébranle le régime ségrégationniste. Les Kanaks constatent que l'armée américaine est composée de Blancs et de Noirs. Les GIs embauchent des indigènes comme guides ou miliciens aux salaires des employés de l'armée, d'autres sont *« engagés volontaires »* aux côtés des alliés. Passer du statut de l'indigénat à la reconnaissance d'employé *« comme tout le monde »* par les armées en guerre : un pas de géant ! (I)

A la fin de la guerre, les *« tirailleurs autochtones »* du bataillon du Pacifique des forces françaises libres lancent un appel solennel au gouvernement français pour être *« libérés d'un régime périmé, trop souvent oppressif et injuste, et qui tend à les maintenir dans une condition inférieure moralement, intellectuellement et économiquement »*, et présenter *« leurs voeux et leurs désirs pour procéder à l'amélioration de leur sort matériel et rénover leur statut social et administratif, afin de conserver, dans le cadre des idéaux et de la mission colonisatrice de la France, la vieille société indigène à laquelle ils appartiennent et en dehors de laquelle ils ne pourraient être que des déracinés dans leur propre pays »*. Nous sommes en novembre 1945, c'est le premier acte politique du peuple kanak de l'époque contemporaine.

Pendant la guerre des idées anticolonialistes sont véhiculées par des communistes français et par des immigrés asiatiques en Nouvelle-Calédonie favorables aux combattants du FNL vietnamien. En 1946 se constitue un éphémère Parti communiste calédonien, première forme d'organisation politique kanak, proposée par Jeanne Tunica. Un succès : le PCC place plus de 200 cartes en 1946 et les grands chefs Bouquet et Naisseline y adhèrent. François Burk, actuel président de l'UC, a évoqué ce *« mouvement fulgurant, où des milliers et des milliers de Kanaks ont signé les pétitions et les adhésions. Mais le Parti communiste, c'est, pour d'autres, le parti du diable, et les Blancs vont réagir fortement »* (I). Jeanne Tunica est victime d'un attentat à la dynamite contre son domicile, elle finit par s'exiler en Australie. En 1948 apparaît un journal du PCC qui disparaît rapidement.

En août 1945, le droit de vote est accordé à certains Kanaks : anciens combattants, chefs, pasteurs, moniteurs des écoles privées. 1144 pour 10 000 électeurs... L'année suivante, le statut de l'indigénat est aboli, les Kanaks obtiennent le libre droit de résidence et de travail, la liberté de circulation jour et nuit, le travail forcé est aboli. La Constitution de la IVe confère au territoire le statut de territoire d'outre-mer et aux Kanaks la qualité de citoyens de l'Union française. En 1951, le nombre d'électeurs kanaks est élargi à 8700, le suffrage universel interviendra en 1957 avec la loi-cadre de 1956.

Les premiers phénomènes d'organisation collective des Kanaks (hors tribus) se développent sous l'égide des Eglises catholique et protestante. Ce sont les missions qui, les premières, ont ouvert des écoles pour les indigènes. En Nouvelle-Calédonie, les églises ont été moins qu'ailleurs le supplétif direct du colonialisme. Les Kanaks se sont plus servis du christianisme qu'ils ne s'y sont soumis. L'évangélisation s'est greffée sur la coutume.

En 1946, la mission catholique publie *« Revendications »*, journal de l'UICALO, l'Union des indigènes calédoniens amis de la liberté dans l'ordre, organisation regroupant les Kanaks catholiques, fondée officiellement en mars 1947 et animée par le grand chef Kataoui de Canala. Côté protestant, apparaît l'AICLF, l'Association des Indigènes Calédoniens et Loyaltiens Français. Ces organisations, contrôlées par les Eglises, sont foncièrement anticommunistes : *« Le drapeau de la liberté que nous levons n'est pas celui de la révolte. Il peut flotter gaiement sous celui des trois couleurs »*, proclame la plate-forme revendicative de l'UICALO (I). Les revendications de ces organisations concernent l'abolition des réquisitions, l'inviolabilité des réserves, une évolution du statut de l'indigène...

Dans le même esprit apparaissent à l'occasion des élections au Conseil général en 1953 des listes multiraciales sous l'égide d'un nouveau mouvement : l'Union calédonienne (UC), formation politique réformatrice et multiraciale, dirigée notamment par Maurice Lenormand, un Blanc, pharmacien, premier député de Nouvelle-Calédonie, régulièrement réélu grâce aux voix kanaks. Le slogan de l'UC : *« Deux couleurs, un seul peuple »*. Son programme réclame une présence kanak dans les institutions, des mesures sociales concernant le travail, l'enseignement et la santé, mais n'avance aucune revendication concernant l'obtention du suffrage universel et le droit à l'autodétermination. L'UC remporte la majorité des sièges dont 9 iront à des Kanaks. Dans un communiqué, l'UC analyse : *« les colons, seuls véritables garants de la présence française, dans un grand geste de solidarité calédonienne et de collaboration, ont uni leurs voix aux voix des autochtones pour confier la gestion de intérêts du pays à une majorité de quatorze représentants de l'agriculture et des producteurs »* (XII). Si l'UC d'alors, contrôlée par des Européens et des Kanaks liés aux Eglises, ne peut pas être qualifiée de mouvement anticolonialiste, elle est indéniablement progressiste, dans ce contexte. C'est la première organisation politique unitaire à laquelle les Kanaks ont accès depuis l'éphémère PCC, et son combat permettra d'importants avantages sociaux : Code du travail, obligation du bulletin de paie, allocations familiales, congés payés, caisse de Sécurité sociale, Smic, maintien du statut des réserves et des droits coutumiers...

La loi-cadre Deferre de 1956 crée un Conseil de gouvernement local avec des ministres territoriaux dans le cadre d'une décentralisation des pouvoirs administratifs. Ce Conseil de gouvernement est élu par une Assemblée territoriale, qui se substitue au Conseil général, et le ministre élu en tête prend le titre de vice-président. L'UC contrôle à peu près toutes les institutions du territoire. En 1958, l'assemblée territoriale opte définitivement pour l'autonomie en choisissant le statut de territoire d'outre-mer.

A partir de 1958, sous l'égide de cette même loi-cadre, tout l'ancien empire colonial d'Afrique accède à l'autonomie, puis, peu à peu, à l'indépendance. La Nouvelle-Calédonie, non seulement reste française, mais sous la pression des Caldoches, elle se fait rogner son autonomie.

Nouméa va jouer à l'algéroise : le 18 juin 1958 est créé un Comité de défense des libertés calédoniennes, rassemblant l'extrême droite et les gaullistes pour organiser une manifestation contre le gouvernement territorial dirigé par Maurice Lenormand (UC). Parmi les caldoches activistes, le père de Jacques Lafleur, actuel n°1 du RPCR. Le représentant du gouvernement suspend les institutions territoriales. Sur la base des promesses de Paris, l'UC appuie le « oui » au référendum constitutionnel. Son IIIe Congrès *« déclare solennellement ne jamais demander l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie et exclure du groupement toute personne qui la demanderait »*.

De son côté, Henri Lafleur crée le Rassemblement calédonien, qui accueille de plus en plus d'Européens quittant l'UC, et sur lequel le gouvernement français va de plus en plus s'appuyer. Aux élections de décembre, il obtiendra 37 % des voix, mais l'UC est toujours majoritaire. Un Kanak, Rock Pidjot, succède à Maurice Lenormand à la vice-présidence du conseil de gouvernement.

1963-1978 : L'IMPASSE DE L'AUTONOMIE

Le 9 mars 1962, l'assemblée territoriale est dissoute à nouveau. Mais les élections d'avril amènent une nouvelle majorité UC. Maurice Lenormand est accusé dans une obscure affaire de dynamitage de son propre journal. Il est arrêté, condamné, déchu de ses droits civiques et de son mandat de député.

Une série de lois reviennent sur les acquis de la loi-cadre. Par la loi du 21 décembre 1963, le conseil de gouvernement devient un organisme collégial sans pouvoir placé sous l'autorité du gouverneur.

25 ans plus tard, le père du statut actuel, Michel Rocard, écrit : *« Le drame calédonien est né du non-respect de la parole donnée. En 1963, en effet, de manière unilatérale et sans préavis, le gouvernement Pompidou a dissous l'Assemblée territoriale et le gouvernement local qui en était issu. Tous deux pourtant fonctionnaient à la satisfaction générale, et les diverses communautés apprenaient à s'y respecter et à gérer ensemble... Depuis le mauvais coup de 1963, la concentration des terres entre les mains des caldoches s'est aggravée, le droit social a été mis en congé, les recrutements de fonctionnaires ont oublié la communauté mélanésienne, et les Kanaks se sont sentis de plus en plus ouvertement rejetés. La violence est naturellement apparue au terme de ce processus »* (XIII).

Jusque 1970, l'Etat français reprend la responsabilité de l'enseignement, puis de la recherche et des investissements miniers. Reprise en main qui coïncide avec les débuts de l'expérimentation nucléaire en Polynésie et du boom du nickel.

A cette époque, les gaullistes, craignant le vote kanak, prônent la départementalisation. L'UC, autonomiste, est progressivement marginalisée.

« Il faut faire du blanc », clame Roger Laroque, maire de Nouméa, en 1970. Pierre Messmer lui fera écho avec sa fameuse lettre. En 1972, les *« loyalistes »* gagnent les élections grâce au nouveau rapport de force numérique. Alors que les autres petites îles du Pacifique accèdent à l'indépendance, la Calédonie fait le chemin inverse, s'éloignant de l'autonomie. Le président Giscard d'Estaing envisage d'en faire un DOM, mais les caldoches du Rassemblement calédonien y sont désormais opposés, dans le but de préserver leurs privilèges, comme l'absence d'impôt sur le revenu. D'antiautonomistes, les caldoches deviennent autonomistes dans la mesure où ils sont désormais en position électorale de gérer cette autonomie au mieux de leurs intérêts.

En décembre 1976, le secrétaire d'Etat aux DOM-TOM Olivier Stirn fait voter un statut qui confirme l'autonomie, mais en retrait des dispositions de la loi-cadre de 1956. Un deuxième siège de député est créé, ce qui profite à la seule communauté européenne. Ce n'est qu'en avril 1977 que Jacques Lafleur crée le Rassemblement pour la Calédonie (RPC), puis le Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR) le 21 juillet 1978 après la création du RPR par Chirac en métropole.

A partir de la fin des années soixante, la culture kanak va peu à peu s'incarner dans l'objectif d'indépendance. La kanakitude surgit alors au grand jour. *« Aujourd'hui Kanaké vient à vous, chargé d'ans et d'histoire, riche d'une expérience culturelle unique. Il réclame sa part de soleil »*[9].

Sur le plan politique, l'UC place son action de revendication de l'autonomie interne sur le terrain des institutions, en multipliant les interventions auprès du gouvernement. Mais la jeunesse kanak se radicalise en développant les mobilisations de rue. Les conflits sont aiguisés notamment par les problèmes d'accès à la terre à cause de la boulimie foncière des colons.

Si mai 68 passa quasiment inaperçu en Nouvelle-Calédonie, quelques-uns des leaders actuels du mouvement indépendantistes, alors étudiants en métropole, vont ramener la révolte sur le territoire. Nidoish Naisseline, fils du grand chef coutumier de l'île Maré, étudie à Nanterre en mai 68, il observe les formes d'action du mouvement. A son retour, il crée les Foulards rouges, première organisation indépendantiste kanak. Au départ, c'est surtout un mouvement culturel de réappropriation des valeurs kanaks communautaires contre l'individualisme du capitaliste. Ce groupe fait du problème des terres l'axe central de son combat. Publiant un organe, le *Réveil kanak*, il s'implante surtout dans la jeunesse des îles Loyauté. Durant l'été 1969, des slogans *« Calédonie libre »* apparaissent sur des murs de Nouméa. Le 2 septembre 1969, Naisseline est arrêté pour *« incitation à la haine raciale »* en raison de la diffusion d'un tract en langue vernaculaire. Les protestations qui suivent cette arrestation tourneront à l'émeute.

Un seul élu kanak, Yann Céléné Uregueï, dénonce la répression à la tribune de l'Assemblée territoriale. Il est en désaccord avec la direction de l'UC. Le 10 décembre 1970, il crée avec d'autres élus protestants l'Union multiraciale (UM), qui, plus tard, se transformera en Front uni de libération kanak (FULK). De 1970 à 1973, l'UM et les Foulards rouges collaborent, mais l'UM reste autonomiste. Après les élections territoriales de 1972, cette alliance est rompue, les Foulards rouges étant qualifiés d'*« extrémistes »*. Ils collaborent alors avec un groupe de jeunes anticolonialistes européens formé en mars 1973 sous le nom Union des jeunesses calédoniennes (UJC). L'UJC privilégie plutôt les revendications sociales de tous les Calédoniens. Elle se dissoudra en 1975.

Peu après les Foulards rouges apparaît le Groupe 1878, dont la première réunion publique est dispersée par la police en 1974. Ce groupe de jeunes Kanaks, surtout originaires de Grande-Terre, défend les valeurs traditionnelles communautaires et insiste, lui aussi, sur la récupération des terres. Fin 1974, il organise une manifestation à la suite de laquelle plusieurs militants sont condamnés à des peines de prison.

En mars 1975, les Foulards rouges se subdivisent en trois parties, correspondant aux trois îles Loyauté : Atsaï pour Ouvéa, Ciciquadry pour Lifou, Wayagi pour Maré. Mais ces militants indépendantistes ont pour ambition de structurer un parti indépendantiste unique, organisant des tournées d'information, prenant contacts internationaux et régionaux. Début 1976, ils mettent en place un bureau provisoire pour l'indépendance, et le Parti de libération kanak (Palika) est créé en mai 1976.

Par ailleurs, le courant autonomiste comprend l'UC, l'UM et une scission de celle-ci formée en 1974, l'UPM, qui signifie dans un premier temps Union progressiste multiraciale puis Union des populations mélanésiennes. Ces organisations sont plutôt divisées par des questions de personnes ou de régions que de programmes. Elles entreprennent une démarche officielle en France au printemps 1975 qui rencontre une fin de non recevoir. Le Premier ministre Chirac s'arc-boute sur le statut en cours, estimant que

[9] *Kanaké*.(note précédente)

l'indépendance serait la seule alternative. A leur retour se constitue un comité de coordination pour l'indépendance kanak qui regroupe, outre les groupes indépendantistes, l'UM, les élus kanaks de l'UC et la JOC (Jeunesse ouvrière chrétienne). Un communiqué commun réclame « *l'indépendance kanak* » et envisage « *l'envoi d'une délégation kanak à l'ONU et la création d'un parti unique kanak* ». En réalité, les élus kanaks UC n'utilisent cette action que comme une pression sur le gouvernement français, mais il n'est pas vraiment question de mobiliser la population.

Les occupations de terre se multiplient. Fin 1977, une importante mobilisation kanak se déroule à Nouméa en solidarité avec une action de Kanaks de France. Les attentats racistes de la droite européenne se multiplient. Les travailleurs du nickel font une grève de 51 jours contre une baisse des salaires, rassemblant temporairement travailleurs blancs et kanaks. Un comité de réflexion syndical se met en place pour faire avancer l'anticolonialisme dans le mouvement syndical, alors représenté par l'Union des syndicats des ouvriers et employés de Nouvelle-Calédonie (USOENC), lié à la CFDT.

Le Palika est alors l'organisation la plus radicale et la plus militante. Elle aborde la revendication d'indépendance kanak sous tous ses aspects, politiques, économiques et culturels. A l'occasion des élections territoriales de septembre 1977, où il remportera deux élus, le Palika distingue « *l'indépendance kanak populaire et révolutionnaire qui se fera avec le peuple et au profit de ce peuple* », de l'indépendance néo-coloniale, ou de l'indépendance « *à la rhodésienne* ». De même, le Palika associe à la récupération des terres la redistribution à la collectivité, ne laissant planer aucune ambiguïté sur une éventuelle appropriation privée. Mais il ne développe pas à cette époque de référence explicite au socialisme.

1978-1988 : L'INDEPENDANCE COMME STRATEGIE

La majorité des membres européens de l'UC l'ont quittée. En 1978, à l'occasion de son IXe Congrès, l'UC bascule vers l'indépendance, menée par une nouvelle génération de dirigeants : Pierre Declercq, Jean-Marie Tjibaou, Yéweiné Yéweiné, Eloi Machoro, Léopold Jorédié, François Burk.

Les propositions de réformes avancées par la France dans la fin des années soixante-dix arrivent trop tard et ne reprennent en fait que des propositions faites autrefois par les Kanaks et auxquelles Paris s'était alors opposé... Au Secrétariat d'Etat aux DOM-TOM, Paul Dijoud va faire des concessions d'importance aux Kanaks. Une réforme fiscale et foncière est engagée, mais elle vise à développer la propriété privée de la terre, ignorant les traditions. Un Fonds d'aide au développement de l'intérieur et des îles (FADIL) est créé, une politique d'ouverture des écoles publiques aux Kanaks est développée...

Dans la perspective des élections territoriales du 1er juillet 1979 est créé le 4 juin le Front indépendantiste (FI), cartel d'organisations : Palika, UC, FULK, UPM, PSC. Quatre priorités sont définies : indépendance, anti-capitalisme et anti-impérialisme, développement, terres kanaks. Seuls le Palika, qui va bientôt éclater, et l'UC, semblent dotés d'une réelle capacité organisationnelle et d'une véritable direction. Le FI recueillera 35 % des voix et 14 sièges à l'assemblée territoriale, contre 15 au RPCR et 7 à la Fédération pour une Nouvelle Société Calédonienne (FNSC), regroupement centriste autour de Jean-Pierre Aïfa, maire de Bourail (fief caldoche), et descendant de Kabyles.

Le 30 juillet 1980, les Nouvelles-Hébrides toutes proches accèdent à l'indépendance sous le nom de Vanuatu, après qu'une partie des colons européens se sont rebellés. En août, le XIe Congrès de l'UC est dominé par l'euphorie, donnant l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie pour 1982 !

Cinq ans après sa création, le Palika se scinde en février 1981 en deux organisations : LKS (Libération Kanak Socialiste) avec Nidoish Naisseline (grand chef de Maré) reste au FI, une autre conserve le sigle Palika et quitte le FI. Le Palika fustige les élus du FI « *tellement bien assis dans leur fauteuil de petits-bourgeois qu'ils ne pensent même pas à défendre les intérêts des gens qui les ont porté au pouvoir* ».

L'origine de la scission est obscure. LKS estime que la référence au « *socialisme scientifique* » mise en avant par l'autre tendance est une « *conception étrangère à notre propre réalité kanak* » qui tend à relativiser la question coloniale. On retrouve dans la scission la marque des deux principaux groupes, le Groupe 1878 (pour le Palika « *maintenu* ») et les Foulards rouges (pour LKS).

La première convention territoriale du FI en mars 1981 aborde la question de la consigne de vote pour l'élection présidentielle. Pierre Declercq, secrétaire général de l'UC, explique : « *Nous devons nous appuyer sur les travailleurs de métropole et dès lors nous avons trois partis en, France qui sont le PS, le PC et la LCR. Mitterrand, à notre avis, a déjà réussi à provoquer un réveil dans ce territoire* ». L'UC appelle à voter Mitterrand. LKS se prononce pour Marchais. « *Il ne s'agit pas de voter Marchais ou PCF en tant que tels,* explique un de ses dirigeants, Henry Bailly, *mais ces élections, avec un choix communiste, permettraient d'établir un rapport de forces local contre le néo-colonialisme qui nous guette* ». Le Palika, dénonçant l'« *électoralisme* » et la compromission dans les institutions, appelle à l'abstention. Le PSC laisse la liberté de vote au premier tour, le FULK choisit l'abstention, l'UPM hésite.

Les législatives de juin 1981 vont confirmer les difficultés du Front, puisqu'il se divise et ne présente pas de candidat commun. Pidjot (soutenu par l'UC et l'UPM) et Naisseline (LKS, PSC et FULK) s'affrontent dans la circonscription constituée de la côte Est et des Iles.

La tension monte entre Caldoches et Kanaks, culminant avec l'assassinat le 19 septembre 1981 du secrétaire général de l'UC, Pierre Declercq. Des barrages se dressent sur les routes, des Kanaks vont piller des boutiques de Nouméa. L'Elysée convoque son premier conseil restreint sur la situation calédonienne. L'UC réaffirme sa conviction que le gouvernement va mener le territoire à l'indépendance, les seules incertitudes résidant dans les modalités.

Les ordonnances de 1982, visant à réduire les inégalités les plus criantes et à accomplir un geste d'ouverture en direction des Kanaks, seront mise en oeuvre sur place par un nouveau haut-commissaire, Christian Nucci. Officiellement, il s'agit de permettre qu'au terme de trois années, la population soit appelée à « *se prononcer sur son destin* ». L'ordonnance relative à l'aménagement foncier combine une reconnaissance des droits coutumiers sur la terre et la possibilité pour les Caldoches de s'y maintenir comme exploitants (par un système de baux). 35 000 hectares seront redistribués. Mais le principe des réserves n'est pas remis en cause, et, à y regarder de plus près, « *la réforme accentue une certaine forme de ségrégation du sol* » (VIII). Elle tend en effet à concentrer la population blanche dans certaines régions, notamment dans le sud et autour de Nouméa. Une « *Calédonie utile* » prend ainsi peu à peu forme.

Pour Nucci, il s'agit aussi de forger un relais local de la politique gouvernementale. Le représentant de l'Etat déploie un activisme certain en matière d'opérations politiciennes. Encouragée par le « *haussaire* », la FNSC opère un changement d'alliance à l'occasion d'un vote sur l'impôt sur le revenu, et rejoint les indépendantistes en juin 1982. Un

nouveau conseil de gouvernement est mis en place, comprenant 4 indépendantistes. Jean-Marie Tjibaou accède à la présidence de l'assemblée territoriale. Un tract est massivement distribué dans la ville : *« Voici la planète des singes »*. Les dirigeants du FI iront assez loin dans la politique gestionnaire. Les coopératives et les groupements économiques se multiplient avec l'aide financière de l'administration. Tjibaou donne le ton : *« Il faut que nous soyons présents [...] dans les associations qui représentent le Territoire, les conseils d'administration, tels que Air-Cal ou SISNC, tout association ou groupement, il faut que nous soyons présents partout »*[10].

La situation sociale et politique se durcit. La FNSC, dont l'électorat est surtout européen, ne se remettra pas de son alliance avec le FI en 1982. L'essentiel de la population blanche se droitise en même temps que les indépendantistes se radicalisent.

Côté syndical, si l'USOENC (seul syndicat, lié à la CFDT) s'est prononcée en 1979 pour un *« changement de société »* et pour le socialisme en Nouvelle-Calédonie, ce syndicat se garde bien de se prononcer pour la reconnaissance du droit à l'indépendance kanak. La radicalisation des travailleurs kanaks et de leur croissance en nombre en milieu urbain (c'est-à-dire dans l'agglomération de Nouméa) aboutit à la remise en cause de l'USOENC. Le 5 décembre 1981, des fonctionnaires proclament le Syndicat des travailleurs kanaks et exploités (STKE), qui, connaissant une réelle croissance dans différentes branches, se transforme en septembre 1982 en USTKE, dont le mot d'ordre central est : *« Usines, tribus, même combat ! »* Dès sa naissance, alors que le FI cogère le territoire, l'USTKE est réservée sur le comportement des dirigeants indépendantistes.

La division des partis du FI sur les modalités d'action en matière de revendications de terre se traduit aussi par la création de structures autonomes par rapport aux états-majors du FI, telles que le Comité de revendication des terres de la côte Ouest, fondé en 1980, et regroupant des tribus de Voh, Kone et Poya (il adhérera en tant que tel au FLNKS au congrès de fondation en séptembre 1984). L'un de ses principaux animateurs est René Guiart, fils, métis, de Jean Guiart, ethnologue, un des tout premiers spécialistes de la Nouvelle-Calédonie (X). Le Comité organise l'occupation de terres revendiquées et l'autodéfense face aux propriétaires caldoches. Fin 1983, le Comité estime avoir récupéré et redistribué plus de 6000 hectares (VIII). Tout au long des années 83 et 84, l'ensemble des occupations de terre a joué un rôle déterminant dans la mobilisation du peuple kanak dont le monde entier ne prendra réellement conscience que fin 1984.

Le 9 avril 83, FI, Palika et Comité Pierre Declercq organisent une manifestation pour protester contre le pouvoir et la justice coloniale, on parle dans le FI de quitter les institutions. Le 1er mai, l'USTKE manifeste à Nouméa. Le 11 mai, un Européen tue un Kanak, des maisons caldoches sont incendiées. Jean-Marie Tjibaou fait un voyage diplomatique à Paris, à Lisbonne et à Alger.

Un tournant essentiel dans l'attitude de l'Etat français est la table ronde organisée en juillet 1983 à Nainville-les-Roches (Essonne) par Georges Lemoine au ministère des DOM-TOM), rencontre à laquelle participent le RPCR et l'UC. En est issu un document que le RPCR ne signera pas mais qui permet des interprétations contradictoires. Il reconnaît *« la légitimité du peuple kanak, premier occupant du territoire »* et son *« droit inné et actif à l'indépendance »* mais réduit l'exercice de ce droit au *« cadre de l'autodétermination prévue et définie par la Constitution de la République française, autodétermination ouverte également pour des raisons historiques aux autres ethnies dont la légitimité est reconnue par les représentants du peuple kanak »*. Les indépendantistes reconnaissent la légitimité de la présence des autres ethnies en tant que *« victimes de l'histoire »*.

Lemoine propose ensuite un large statut d'autonomie interne : un gouvernement territorial sera créé, la coutume kanak est officiellement reconnue, mais le référendum d'autodétermination est renvoyé à 1989. La droite métropolitaine et le RPCR s'y opposent, au nom de la *« tradition assimilatrice »* de la France, comme le déclare Pierre Messmer. Les indépendantistes ne veulent pas non plus de cette autonomie interne. Aucune définition du corps électoral ne corrige leur minoration historique. En outre, nombreux sont ceux qui tirent un bilan négatif de leur participation depuis 1982 au Conseil de gouvernement : peu d'avancées, démobilisation à la base... Le vote de la loi le 26 mai 1984 par socialistes et communistes dans une Assemblée nationale clairsemée est très mal ressentie : *« 17 députés ont décidé à main levée de l'avenir du peuple kanak »*, constate *l'Avenir calédonien*, organe de l'UC[11].

Les indépendantistes vont peu à peu être convaincus que la rupture avec les institutions est la bonne stratégie. C'est elle qui préside à la création du FLNKS en septembre 1984 (dans l'indifférence générale en métropole), qui prépare le boycott actif des élections territoriales du 18 novembre 1984.

Le gouvernement socialiste s'évertue à tenter de faire prendre forme à une hypothétique troisième force politique, entre les indépendantistes et la droite coloniale. Les contacts se multiplient notamment avec Max Chivot, Caldoche leader d'un Parti socialiste local plutôt groupusculaire, et avec Guy Mennesson, secrétaire général de l'USOENC. De son côté, LKS engage un tournant politique entre la fin 83 et la convention du FI en juillet 84. Elle désapprouve sa nouvelle orientation : non sans ambiguïté, elle prétend que la rupture avec les institutions ne peut que favoriser une solution néo-coloniale dans la mesure où la population kanak n'est pas prête à cette perspective et que des rapports de forces défavorables ne peuvent que favoriser le maintien de cette dépendance. Elle rompt avec le FI et refuse de boycotter les élections territoriales. Alliée avec les restes du parti socialiste, LKS ne remporte qu'un score électoral dérisoire. La *« troisième voie »* est mort-née, et les socialistes locaux devront progressivement choisir leur camp.

Nous avons rencontré Max Chivot à Nouméa en juillet 1995. Lui aussi a fait ses études supérieures en métropole à la fin des années 60. Surdiplômé en économie, c'est sans conteste une personnalité marquante de la gauche calédonienne, que la polarisation de la vie politique en deux camps a quelque peu éclipsée. Intarissable sur les questions de développement mais aussi sur la vie politique du territoire, Max Chivot est aujourd'hui l'un des plus proches conseillers de... Nidoish Naisseline, leader de LKS et président de la Province des Iles.

Quant au PCF, il est encore plus fantomatique que le PS en Nouvelle-Calédonie. Il y compte des militants et des adhérents, Caldoches ou *« zoreilles »* (métropolitains de passage) travaillant dans la fonction publique, mais, écartelés entre des choix différents sur le plan local, ils n'ont jamais réellement pu définir ni suivre une orientation pratique commune. Tout au plus ont-ils fonctionné comme une structure locale de pression et d'information pour influencer la position du PCF. Les députés communistes ont voté le statut Lemoine fortement contesté par les indépendantistes, mais ils ont soutenu quelques amendements présentés par le député indépendantiste Rock Pidjot. En 1984, le

[10] XIIIe Congrès de l'UC, 11 nov. 1982.

[11] 8 juin 1984.

PCF diffuse en Nouvelle-Calédonie un tract appelant à voter pour la liste communiste aux élections européennes, emmenée par Georges Marchais et Paul Vergès, secrétaire général du Parti communiste réunionnais (PCR). Pour les plus intransigeants des indépendantistes, la candidature de Vergès à une élection *« européenne »* est une importante concession du PCF au fait colonial. Evoquant les ordonnances de 82 et Nainville-les-Roches, ce tract va à l'encontre du mot d'ordre d'abstention du FI pour l'élection européennes.

Au départ simple défi au gouvernement français, le projet de sortir des institutions, de boycotter les élections territoriales et de proclamer un gouvernement provisoire kanak devient à mesure qu'approche la date des élections un objectif politique central. Cependant, le congrès de fondation du FLNKS (22 au 24 septembre 1984 à Nouméa) est encore marqué par un fort optimisme : on y discute projet de société, future Constitution, on décide que le futur pays s'appellera Kanaky et on tranche définitivement sur son drapeau[12]... A la différence du FI, le FLNKS n'est pas un simple cartel de directions politiques regroupées dans un but électoral, mais un rassemblement représentatif du peuple kanak en lutte. On y trouve notamment le syndicat USTKE mais aussi le Comité de revendication des terres de la côte Ouest et le petit Groupe des femmes kanaks exploitées en lutte (GFKEL). Cette fois, le Palika rejoint le Front, à la différence de LKS[13].

En outre, les règles de fonctionnement du Front de Libération renvoient à la coutume kanak.

– La collectivité prime sur l'individu. Celui-ci n'a d'existence que dans le rôle social qu'il joue dans le collectif. *« Nous ne sommes jamais... je ne suis jamais moi. Moi, c'est lié à l'individu. Je suis toujours quelqu'un en référence à. En référence à mes pères, en référence à mes oncles. Cela, c'est très grave dans la société moderne, pour prendre des décisions et surtout des décisions rapides. Alors nous sommes toujours en train de consulter, faire des conseils, des palabres... Il n'y a de personne qu'en référence à. Toujours »*, explique Jean-Marie Tjibaou[14]. Le pasteur Maurice Leenhardt, premier *« découvreur »* de la culture kanak, soulignait : *« Si on voulait indiquer à un Kanak la connaissance de lui-même dans un schéma, ce n'est pas un point qu'il faudrait marquer avec ego, mais des traits divers marquant les relations, chaque trait correspondant à lui et son père, lui et son oncle, lui et sa femme, lui et sa cousine croisée, lui et son clan, etc. Et au milieu de ces rayons, un vide. Le lieu vide c'est lui et c'est lui qui a un nom »*.

« La civilisation mélanésienne est fondée sur le respect [...] On ne dit rien en face qui puisse aisément blesser l'interlocuteur. On évite même de le contrarier et de lui dire quoi que ce soit qui puisse le gêner, sinon en passant par un intermédiaire, qui usera de tours prudents dans l'expression. Ce qu'on appelle « la coutume », par une de ces simplifications dont nous avons l'habitude, est en réalité un ensemble de modalités formalisées de comportement et d'expression, dont la teneur générale est une extrême courtoisie, mais n'excluant ni l'autonomie d'action ni la fermeté pour préserver cette autonomie... » (X)

– La parole occupe une place considérable. Les décisions sont obligatoirement prises par **consensus** à l'issue d'interminables échanges appelés la **palabre**. *« Le discours du Kanak n'est pas une thèse, antithèse, synthèse, explique Jean-Marie Tjibaou[15]. Il consiste à répéter pour convaincre, pour imprégner les tripes de la parole, pour faire passer la parole dans tout le corps »*. *« La règle de fonctionnement de la société mélanésienne qui veut que toute décision soit prise au consensus limite considérablement les dangers de pouvoir personnel »* (IV). Au niveau politique, les organisations kanaks fonctionnent aussi en consensus. Au sein du FLNKS, les différentes composantes sont appelées groupes de pression.

Quand on y a consacré autant, la parole ne change pas. Une fois dite, la parole ne peut plus se reprendre ou se renier. Jamais les dirigeants indépendantistes n'ont admis qu'un gouvernement français puisse remettre en cause ce qu'un précédent gouvernement avait promis. D'où leur conviction que la France n'a pas de parole et que les Français *« trahissent »*.

Solidarité, entraide, consensus, partage : les valeurs collectives s'inscrivent dans un ordre nourri de sociabilité. Une lecture de la réalité mélanésienne vient de l'imagerie post-soixante-huitarde. Souci du collectif, désintérêt vis-à-vis des biens de ce monde, extériorité aux circuits et aux rapports marchands, rapport à l'environnement, le Kanak présente toutes les vertus de l'anticapitalisme ou de l'alternative radicale. Descendant du *« bon sauvage »*, il devient l'héritier et le dépositaire d'un combat perdu en Europe. Il y a là une approche paternaliste : le Kanak est un spécimen intéressant.

Lors du congrès de fondation du FLNKS est mis au point un calendrier d'actions pour les mois à venir, qui va rythmer la préparation du boycott. Dans les tribus, le FLNKS va s'organiser en comités de lutte, qui seront officialisés comme instances de base du Front lors de son 2e congrès à Nakety en février 1985. Dès octobre, les indépendantistes montrent leur force, perturbant à plusieurs reprises le tour cycliste de Nouvelle-Calédonie, des mairies et des entreprises sont occupées à l'occasion de la visite de Lemoine sur le territoire.

LE SOULEVEMENT DU PEUPLE KANAK

La Nouvelle-Calédonie est venue au premier plan de l'actualité française le 18 novembre 1984 : des barrages bloquent les principaux axes routiers de l'île, un sous-préfet est retenu à l'île Lifou (il servira de monnaie d'échange contre trois militants emprisonnés), des urnes sont détruites, des maisons incendiées comme à Lifou et Sarraméa, ou occupées comme à Canala et Ponérihouen. Thio, seule ville de la côte Est encore administrée par la droite caldoche, est coupée du territoire, encerclée par les indépendantistes. Ils occupent la gendarmerie de cette cité minière, désarment la population européenne, neutralisent le GIGN. L'opinion publique métropolitaine découvre ces événements à travers la photo d'Eloi Machoro, secrétaire général de l'Union Calédonienne (UC), détruisant à coups de hache l'urne de Canala. Le boycott des élections à l'Assemblée territoriale du 18 novembre est un succès pour le FLNKS : l'abstention touche 50 % des inscrits et probablement 80 % des Kanaks. Le 25 novembre 1984, le FLNKS proclame un *« gouvernement provisoire de Kanaky »*. Il pose trois conditions à l'ouverture de négociations : la libération des prisonniers politiques, l'envoi d'un médiateur et la suspension du statut Lemoine.

Le RPCR, qui a obtenu les trois quarts des sièges à l'Assemblée territoriale, porte Dick Ukeiwé, un Kanak *« loyaliste »*, à la tête du gouvernement territorial.

[12] Trois bandes horizontales : vert qui symbolise la terre, la richesse naturelle et l'espoir ; rouge le sang versé, le socialisme et l'unité du peuple ; bleu le ciel et l'océan Pacifique. Au centre un disque jaune symbolise le soleil. S'y inscrit en noir la flèche faîtière de la case.

[13] Deux partis étrangers sont présents au congrès de fondation du FLNKS : le Parti socialiste des travailleurs (SWP) d'Australie et la Ligue communiste révolutionnaire (LCR) de France (VIII).

[14] *Le Matin de Paris*, 8 jan. 1985.

[15] *Le Matin de Paris*, 8 jan. 1985.

Sans accéder à la revendication kanak de dissolution du nouveau gouvernement territorial, le gouvernement français évite d'en reconnaître ouvertement la légitimité. Lemoine annonce *« une accélération du processus d'autodétermination qui doit permettre d'aboutir à un choix, y compris l'indépendance »* [16]. Trois escadrons de gendarmerie supplémentaires sont envoyés sur le terrain. L'exécutif du territoire baisse la fiscalité des plus riches.

Edgard Pisani arrive sur place comme nouveau haut-commissaire le 4 décembre 1984, avec pour mission d'*« assurer l'ordre et maintenir le dialogue »*, tout en préparant *« les modalités selon lesquelles sera exercé le droit à l'autodétermination »*. Des prisonniers sont libérés, les barrages sont levés. Malgré les réticences d'Eloi Machoro, à la tête des militants qui occupent Thio, la cité minière sera également évacuée par les indépendantistes. Le jour même de l'accord, le 5 décembre 1984, dix Kanaks, dont deux frères de Tjibaou, sont assassinés à Hienghène, officiellement par des colons. Incarcérés à Nouméa, les auteurs de la tuerie seront accueillis comme des héros.

Le 7 janvier 1985, Pisani présente un plan qui prévoit un scrutin d'autodétermination pour juillet et la proclamation éventuelle de l'indépendance dès le 1er janvier 1986. *« La revendication indépendantiste a des fondements dans l'histoire »*, peut-on y lire. Pisani déclare que *« la meilleure solution, la seule sans doute, c'est l'indépendance mais associée à la France »* : en contrepartie de la création d'un Etat indépendant, Pisani se fait fort d'obtenir des garanties pour les Européens et les intérêts de la France. Par exemple, l'Etat français serait toujours en charge de la défense et de la sécurité publique. Un système de contrats et de baux permettra, tout en reconnaissant le droit coutumier sur certaines terres, que les exploitants blancs y restent. Nouméa sera dotée d'un statut spécial associant les Européens à la gestion de la ville et du port.

Le statut Pisani ne satisfait pas les indépendantistes. *« Le concept d'Etat associé nous fait peur, cela doit créer des relations obligées »*, déclare Tjibaou[17]. Quant au Palika, sous le titre *« les manoeuvres de Pisani »*, son journal affirme : *« le Palika, qui a toujours défendu l'idée selon laquelle toute indépendance négociée conduit inévitablement au néocolonialisme, voit malheureusement ses craintes se réaliser avec Pisani »*. D'ailleurs, Pisani reconnaît qu'*« entre une autonomie allant jusqu'au bout de sa logique et l'indépendance fortement associée à la France, il y a, et nous le démontrons, fort peu de différence. Le problème est de savoir où l'on se situe dans cet intervalle, qui est extrêmement étroit »*[18]. Malgré son caractère néo-colonial, le plan Pisani est le programme le plus ambitieux qu'ait connu le territoire, celui qui va le plus loin dans le sens de la décolonisation formelle.

RPCR et extrême droite rivalisent de déclarations insurrectionnelles. Le 10 janvier 1985, après la mort d'un jeune Caldoche, Nouméa est livrée aux émeutiers anti-indépendantistes. Le 12 au matin, Eloi Machoro et Marcel Nonnaro sont abattus par le GIGN en sortant d'une ferme de La Foa. L'état d'urgence est décrété (il sera reconduit jusqu'en juillet). Il n'empêchera pas à la droite et l'extrême droite locales de multiplier provocations et manifestations, comme le *« pique-nique »* de Thio le 12 février 1985. Lors du congrès du RPCR en avril, Lafleur demande de *« ne plus jamais laisser se dérouler tranquillement une manifestation FLNKS à Nouméa »*[19]. Le 8 mai 1985, à la fin d'une manifestation kanak, les Kanaks sont pourchassés jusqu'au faubourg ouvrier de Montravel. Les coups de feu partent, sous le regard des forces de l'ordre, Célestin Zongo meurt. Son assassin n'a jamais été inquiété.

Lors du IIe Congrès du FLNKS en février 1985 à Nakety (région de Machoro), le rôle des diverses instances est défini : toute latitude est laissé aux comités de lutte pour les actions locales ; le bureau politique *« décide des orientations politiques générales, coordonne l'action des comités de lutte, prépare les discussions avec le gouvernement et contrôle le gouvernement de Kanaky »* ; le gouvernement de Kanaky, *« entérine les décisions du congrès et du bureau politique »*. A Lifou, Dick Ukeiwé est interdit de séjour sur son île natale. Mais le FLNKS ne développe pas l'action de terrain, pour ménager Pisani, car il mise sur la division des Européens au référendum prévu pour juillet. La décision de boycott scolaire est prise pour la rentrée de mars 1985, les comités de lutte mettant en place les Ecoles Populaires Kanak (EPK).

En France, la droite se sert de la question calédonienne comme un outil de mobilisation dans la perspective des élections législatives de 1986. Le FLNKS est décrit comme une minorité terroriste et raciste manipulée de l'étranger. A propos de Tjiabou, on lit dans le *Quotidien de Paris* du 24 janvier 1985 que *« du temps de Clémenceau, six balles auraient suffi pour ce demi-prêtre »*. C'est signé Dominique Jamet, que Mitterrand nommera plus tard président de la Bibliothèque de France. Bernard Pons est envoyé à Nouméa comme conseiller du RPCR. A gauche, si le PS colle au plus près à la politique gouvernementale (y compris dans ses évolutions), le PCF prend clairement position fin janvier 1985 pour le droit du peuple kanak à exiger son indépendance[20], faisant toujours référence à Nainville-les-Roches, soutient le plan Pisani. L'extrême gauche (LCR, libertaires...) organise le 5 décembre 1984 une manifestation de soutien au FLNKS qui rassemble près d'un millier de personnes. L'Association d'Information et de Soutien aux Droits du Peuple Kanak (AISDPK), qui existe depuis plusieurs années, développe son activité.

Dès la fin janvier, Mitterrand, en visite sur le territoire, met un bémol aux propositions Pisani d'*« indépendance-association »*. Le RPCR propose un contre-plan d'autonomie interne, le premier statut qui propose un découpage du territoire en quatre régions. Progressivement, l'indépendance-association va passer à la trappe. Au printemps, Pisani est nommé symboliquement ministre de la Nouvelle-Calédonie. Le statut proposé par Fabius est un dispositif transitoire jusqu'au référendum d'autodétermination reporté à 1987 (glissé ainsi entre deux échéances électorales délicates, les législatives et la présidentielle). Un plan de réformes économique et social sera enclenché. La régionalisation doit permettre une promotion des indépendantistes dans les institutions, mais le Congrès du territoire, formé de la réunion des conseils de régions, est assuré d'être dominé par la droite. Le pouvoir exécutif sera néanmoins entre les mains du haut-commissaire.

« L'indépendance n'est plus seulement une idée ou un slogan, mais quelque chose de palpable que nous pouvons saisir, façonner, organiser. C'est un point acquis », affirme Tjiabou en avril à l'occasion d'un comité directeur de l'UC[21] (alors que le plan n'est pas encore divulgué) ; un mois après, lors d'un nouveau comité directeur, il donne son aval au plan Fabius car *« il balaie le gouvernement Ukeiwé »* et doit permettre de *« construire l'indépendance et de créer une situation irréversible »*[22]. L'UC tente de faire

[16] *Libération*, 26 nov. 84.
[17] *Libération*, 23 janvier 1985.
[18] *Le Monde*, 13 février 1985.
[19] *Notre résistance, 1981-1986 : le combat pour la Nouvelle-Calédonie et pour la France dans le Pacifique*, brochure éditée par l'Association des comités de soutien à Jacques Lafleur, Nouméa (IX).
[20] Plus de deux mois après le début du soulèvement kanak. Le PCF avait soutenu le statut Lemoine.
[21] *Le Matin*, 15 avril 1985.
[22] *Libération*, 13 mai 1985.

prévaloir sa vision d'une indépendance en douceur. A l'intérieur du FLNKS, elle demande une plus grande représentation dans les instances, pour contrebalancer l'influence grandissante des comités de lutte.

En réalité, le Front est très divisé sur le plan Fabius, et la répression qui s'abat sur les Kanaks dans les premiers mois de 1985 renforce les réticences. Le FULK se prononce pour un rejet et le boycott des élections. Point de vue partagé par nombre de comités de lutte. Lors du Congrès du FLNKS les 25 et 26 mai à Hienghène, la majorité des militants se révèle hostile au plan Fabius. Mais un consensus se dégage : le FLNKS rejette *« la logique coloniale »* du plan Fabius mais il estime que le découpage régional peut être un marchepied pour la construction de l'indépendance kanak socialiste. *« Dans cette perspective, le FLNKS est prêt à utiliser l'échéance électorale régionale en s'appuyant sur ses propres structures »*[23]. A plusieurs reprises, des responsables du FLNKS indiqueront que le choix du retour dans les institutions ne signifie pas l'abandon de la mobilisation extra-institutionnelle. Il s'agit de mettre à profit les régions pour construire l'indépendance à la base à travers le développement économique. Les militants sont invités à s'engager dans des actions économiques, principalement par l'UC.

A l'occasion des élections régionales, le 29 septembre 1985, le FLNKS obtient 3 régions sur 4 (Nord, centre, Iles) mais le RPCR a la majorité au Congrès.

C'est néanmoins une rupture. Par la responsabilisation des hommes : les Kanaks prennent en main la direction et la gestion de trois régions. Les Kanaks se jettent à corps perdu dans la bataille du développement. En à peine un an, l'action des régions, soutenues par la métropole, fait plus qu'en plusieurs décennies : travaux routiers et d'équipement, désenclavement, creusement de mini-ports, assainissement de terrains agricoles, réseaux d'abreuvement en eau, création de coopératives, de groupements d'intérêt économique, de sociétés d'économie mixte, de centres culturels. 495 micro-projets sont lancés par la région Nord, 357 par la région centre, 434 par les Iles.

Le Front est partagé sur la participation aux élections législatives de 1986 ; ce sont les comités de lutte qui font pencher la décision vers la non-participation.

Sous le gouvernement Chirac, Bernard Pons est ministre des DOM-TOM, le peuple kanak est nié dans son existence même : le 9 juillet, Pons déclare à l'Assemblée nationale que *« la notion de peuple kanak est un sous-produit de la dialectique marxiste et de l'idéologie tiers-mondiste »*. Un référendum est programmé pour la fin 1987, qui interrogera *« les populations calédoniennes »* sur l'accession à l'indépendance ou son maintien dans la République dans le cadre d'un statut de large autonomie[24]. D'ici là, une loi, en juillet 1986, maintient les institutions issues du statut Fabius, mais accroît les pouvoirs du haut-commissaire et du Congrès du territoire, au détriment des régions.

Lors du Ve Congrès du FLNKS à Lifou les 15 et 16 août 1986, Yann Céléné Uregueï rencontre un certain écho à la base quand il estime que *« tant qu'on n'a pas le pouvoir politique, le développement économique c'est du vent »*. Mais ses attaques publiques contre les responsables de l'UC ont un effet désastreux pour ses propositions. A contrario, l'UC se prononce pour le maintien dans les institutions. Elle évoque notamment la crédibilité internationale. Palika et PSK sont aussi partisans du maintien, tandis qu'UPM et USTKE, plutôt favorable à la sortie, privilégient néanmoins le renforcement de l'unité du Front. Une fois encore, à l'occasion du Congrès, l'UC et les comités de lutte s'affrontent sur le poids respectifs des groupes de pression et des comités de lutte dans la prise de décision. Au consensus, c'est le maintien dans les institutions qui l'emporte.

Les assassins de Hienghène bénéficient d'un non-lieu le 29 septembre 1986 au nom de la *« légitime défense »*. *« Le comportement des inculpés,* justifie le juge, *doit s'analyser comme une action de défense collective puisqu'il y avait une grave menace sur la démocratie et les institutions de la République et qu'il s'agit là d'un acte de sauvegarde de la démocratie »*[25]. Tjibaou commente : *« Cela veut dire qu'on peut abattre les Kanaks comme des chiens et qu'il n'y a pas de justice en Nouvelle-Calédonie [...] Il faut que le peuple kanak, maintenant, fasse attention et qu'il prenne ses dispositions »*[26]. Mais l'état-major du FLNKS demande aux militants de *« ne pas tomber dans ce piège grossier et de ne pas leur donner un prétexte pour accentuer la répression et nous discréditer »*.

Un redéploiement militaire s'opère sous la forme de la *« nomadisation »* des troupes, technique d'approche, d'infiltration et de contrôle des populations appliquée en Algérie. La politique de redistribution des terres est inversée : sur 30 000 ha, 26 000 seront affectés à des Européens. L'*« indemnisation des victimes »* des événements de 1986 et 1987 encourage la base sociale de la droite calédonienne à se réinstaller en brousse. L'Office culturel kanak est supprimé et ses archives sont brûlées dans ce qu'on ne peut qu'appeler un autodafé. On taxe le FLNKS de « petit groupe terroriste », Bernard Pons explique : *« Si les Kanaks bougent, on leur serrera le kiki »*.

Le statut Pons de 1987 a pour principale caractéristique de nier les Kanaks en tant que peuple, en supprimant les droits particuliers qui assuraient aux autochtones la reconnaissance de leur singularité, sous prétexte de placer les indigènes au niveau du droit commun. La terre devient propriété individuelle, objet de profit privé. Sur le plan institutionnel, le statut repose sur l'autonomie et la régionalisation. Les régions sont redécoupées, le RPCR est assuré d'être majoritaire au conseil exécutif qui est chargé de diriger le territoire.

Les églises se font entendre. L'Eglise évangélique rappelle sa faveur pour l'indépendance. Les indépendantistes rassemblent leurs forces. Le FLNKS appelle au boycott du référendum. LKS et OPAO rejoignent aussi ce mot d'ordre. Le FULK plaidait pour un boycott *« actif »* mais il n'a pas été suivi.

Fin août, le FLNKS organise *« Quinze jours pour Kanaky »*, une série de manifestations pacifiques sur tout le territoire, s'inspirant de Gandhi et du Larzac[27]. La stratégie non violente sera mal comprise par le peuple kanak, et elle sera perçue, notamment à l'étranger, comme un aveu de faiblesse. D'autant plus que les dirigeants du Front ont sous estimé l'impact qu'auraient les résultats du référendum en France et sur la scène internationale.

Le référendum du 13 septembre 1987, auquel peuvent prendre part tous les résidents de plus de trois ans, donne une confortable majorité aux adversaires de l'indépendance : 98 % de « oui » pour le maintien dans la France, et une participation de 59 %. Certes, 83 % des Kanaks se sont abstenus, mais le FLNKS espérait

[23] Le Front protestera néanmoins contre les amendements proposés par la droite et acceptés par le gouvernement qui seront adoptés après que le FLNKS ait donné son aval au plan initial.

[24] L'extrême droite s'y oppose, prônant la transformation du territoire en département d'outre-mer, comme autrefois le RPCR, aujourd'hui partisan de l'autonomie.

[25] *Le Monde*, 24 décembre 1987.

[26] Pons défend la thèse de la légitime défense à l'Assemblée nationale le 23 novembre 1987.

[27] Les dirigeants du FLNKS ont fait de nombreux séjours au Larzac.

que moins de la moitié de l'électorat se déplacerait. La droite se sert des résultats pour mettre en garde Mitterrand contre toute nouvelle concession aux indépendantistes. La *« légitimité coloniale »* se veut réhabilitée. Les Kanaks n'ont d'autre alternative que se battre ou disparaître. Pendant des mois, les palabres se développent dans les tribus. Les dirigeants indépendantistes tirent la sonnette d'alarme, notamment en direction du Président de la République. Lors de la convention du FLNKS à Yaté en décembre 1987, la stratégie non-violente est évidemment enterrée à l'unanimité. L'objectif est désormais de faire échec à l'application du plan Pons en profitant de l'approche de l'élection présidentielle pour faire monter la pression.

En cette période de cohabitation, Mitterrand s'applique à apparaître comme le dépositaire des intérêts généraux de la nation, détaché des aléas de la vie politique quotidienne. A plusieurs reprises, il mettra en garde le gouvernement contre le risque de perturber à nouveau *« la paix civile »*. Mais nombre d'observateurs notent que la Calédonie est simplement devenue elle aussi un instrument dans le duel à fleurets mouchetés que se livrent Mitterrand et Chirac[28]. Dans la *« Lettre à tous les Français »*, programme du candidat Mitterrand en 1988, on lit, après un hommage à Tjibaou, que *« l'antériorité historique des Canaques sur cette terre »* ne suffit pas à fonder le droit. *« Histoire contre histoire : les Calédoniens d'origine européenne ont aussi, par leur labeur, modelé ce sol, se sont nourris de sa substance, y ont enfoncé leurs racines »*. Et le refus de l'indépendance est justifié par le fait que *« l'indépendance dans cet état de rupture, entre deux populations d'importance comparable, signifie la guerre civile, la seule guerre inexpiable, et donc l'écrasement d'un des deux camps. On devine lequel. Le droit bafoué des Canaques ne sera relevé, restauré que par la paix intérieure et le garant de cette paix et de ces droits ne peut être que la République française »*. Le FLNKS décide de boycotter l'élection présidentielle. Dans une lettre ouverte à Mitterrand, publiée dans le tout jeune hebdomadaire *Politis*, Tjibaou signale que le Front préférerait tout de même Mitterrand à Chirac ou Barre[29].

Le 26 janvier 1988, Pons, sourd à toutes les mises en garde, décide de faire coïncider les élections régionales avec le premier tour de la présidentielle, le 24 avril. C'est une provocation de plus à l'encontre des indépendantistes : la campagne présidentielle va parasiter le débat sur les institutions territoriales. Chez les Kanaks, l'heure de la mobilisation est venue. Pons claironne : *« Le FLNKS est en état de déliquescence. Il n'est plus en mesure de mobiliser »*. A quoi Tjibaou réplique : *« Les moribonds seront présents au rendez-vous des échéances que le FLNKS fixera »*.

La stratégie du boycott actif des élections se dessine, elle sera adoptée au VIIe Congrès du FLNKS à Tibarama les 19-20 février. Le sursaut est considéré comme obligé, l'alternative étant *« la mort ou la survie du peuple kanak »*. Cette fois, l'UC est plus en pointe que le Palika, qui craint qu'un boycott des deux élections accrédite *«l'image terroriste et antidémocratique »* du Front. Le FULK plaide pour un boycott *« passif »*, estimant que la vraie mobilisation aurait dû concerner le référendum de septembre 1987. Une telle stratégie lui semble aujourd'hui dangereuse du fait de la militarisation du territoire. L'USTKE est réservée sur les chances d'un boycott actif tant que les problèmes du Front (dont *« un grave problème de démobilisation de ses militants »*) ne sont pas réglés. Elle ne signe pas la motion finale, refusant, une première, de sacrifier ses désaccords sur l'*« autel du consensus »*. C'est le PSK qui facilite un consensus autour de la formule *« faire échec aux élections et à la mise en place du statut Pons »*. Les comités de lutte locaux sont chargés de mettre au point les modalités de la mobilisation sur le terrain. Une fois encore, la « délocalisation » à la base de la décision politique permet d'évacuer le problème de la division au sommet.

Les initiatives des comités de lutte visent essentiellement les symboles de l'autorité que sont les forces de répression. Le 22 février, gendarmes et militants FLNKS s'affrontent violemment à Poindimié sur des terres revendiquées par une tribu où l'administration a décidé de construire un hôpital. Un groupe de Kanaks prend neuf gendarmes en otages pendant 12 heures.

LE TOURNANT DE 1988

La Nouvelle-Calédonie est militarisée : on compte un militaire pour six Kanaks, vieillards, femmes et enfants compris ! Le 22 avril, un groupe de Kanaks occupe la gendarmerie de Fayaoué (île Ouvéa). 4 gendarmes sont tués, 23 sont pris en otages, emmenés dans une grotte du Nord de l'île, à Gossanah. L'armée investit l'île Ouvéa, interrogatoires et sévices vont bon train. Le 5 mai, à quelques jours du deuxième tour de la présidentielle, après avoir refusé plusieurs propositions de médiations, le gouvernement Chirac fait donner l'assaut par les unités d'élite de l'armée française. 2 militaires et 19 Kanaks sont tués, dont plusieurs sommairement, une fois faits prisonniers, comme l'a reconnu le capitaine Legorjus, du GIGN[30].

A Canala, sur la côte Est, des barrages sont édifiés le 23 avril pour empêcher le vote, et Canala va se trouver progressivement isolée. En raison du précédent d'Ouvéa, les indépendantistes échouent le 25 avril dans une tentative d'investissement de la gendarmerie, dont le bâtiment est transformé en fortin, où se réfugient les Caldoches et les Kanaks RPCR. Les gendarmes tentent de lever les barrages, des arrestations ont lieu, des maisons d'indépendantistes sont incendiées[31].

Ailleurs, la mobilisation est d'un niveau inférieur à celles d'Ouvéa et de Canala. Des barrages mobiles sont édifiés, le caillassage des voitures est à l'honneur. Dans certains endroits, des préparatifs précis n'ont pas été mis en oeuvre, notamment à cause des réactions aux événements d'Ouvéa. Mais les responsables du Front laissent entendre qu'il s'agit d'*« une première étape »* ; *« la seconde est le second tour de la présidentielle : il faut que nous établissions un rapport de forces suffisant pour que s'ouvrent des discussions avec le nouveau gouvernement »*[32].

En réalité, l'armée quadrille le terrain. Le 30 avril, sur le rivage près de Pouebo (Nord), un bâtiment de la Marine nationale disperse au canon un attroupement de Kanaks ! A droite, le ton monte. Le RPCR demande que le FLNKS soit dissout, les lieutenants de Lafleur font de la surenchère, sur le thème de la *« légitime défense »*, avec l'extrême droite. Cette dernière connaît un succès aux élections régionales en obtenant, toutes listes confondues, 15 000 voix.

Mais sur le plan électoral, le boycott est un succès pour les Kanaks : le 24 avril, seuls 15 % d'entre eux se rendent aux urnes à Nouméa, et moins de 9 % dans l'intérieur et les îles. Une nouvelle démonstration de la représentativité du FLNKS. Au premier tour de la

[28] Après un Conseil des ministres, Alain Rollat remarque dans qu'il y a « une volonté réciproque de circonscrire ce nouveau conflit afin d'éviter toute escalade qui serait préjudiciable à tous ses protagonistes [...] Le duel a été parfaitement maîtrisé » (Le Monde, 20 fév. 87).

[29] *Politis le citoyen*, 31 mars 1988.

[30] *Le Monde*, 22 et 23 mai 1988, et Philippe Legorjus, *La Morale et l'action*. Lire XIII et XV.

[31] On remarquera la similitude avec les méthodes des forces d'occupation israéliennes.

[32] Léopold Jorédié, *Les Nouvelles calédoniennes*, 26 avril 1988.

présidentielle, Mitterrand obtient sur le territoire moins de 5 %, Barre 6 % et Chirac 75 % !

Le 20 mai 1988, une *« mission du dialogue »* commence ses consultations sur place. Elle est conduite par un préfet, Christian Blanc, l'ex-bras droit de Pisani sur place, mais surtout un ami du Premier ministre Rocard (et ancien du PSU)[33], et composée d'un proche de Barre, un ancien directeur de gendarmerie, un ancien grand-maître du Grand-Orient, le président de la Fédération protestante de France, et un représentant de l'Eglise catholique. En réalité, la rapidité de l'exécution de la mission, la concordance entre ses conclusions et ce que sera le plan Rocard, indiquent que des conversations étaient menées entre Paris et la Nouvelle-Calédonie avant l'envoi de la délégation, voire avant la présidentielle... La « mission du dialogue », par sa composition, est aussi une des concrétisations de l'*« ouverture au centre »* décidée par Mitterrand. Le 15 juin, Blanc remet *« ses propositions »*. Il reçoit immédiatement le soutien de Barre et des *« centristes »*.

Depuis plusieurs mois, les fissures apparaissent au RPCR. L'utilisation du pouvoir par Lafleur à son profit quasi-unique fait ruer dans les brancards. L'extrême droite dénonce ceux qui laissent les broussards seuls aux prises avec les Kanaks. Des deux côtés, les leaders calment leurs troupes.

Pour le Front, la nouvelle situation ne peut déboucher que sur des pourparlers menant à l'indépendance en 1989, au pire en 1991 (Palika) ou 1993 (UC). Le 15 juin 1988, le Bureau politique du Front exige qu'au cas où Paris proposerait un nouveau statut, il faudrait qu'il *« débouche ouvertement sur l'accession à l'indépendance »*, que sa durée ne dépasse pas 1992 et qu'il empêche la partition du pays. Mais Tjibaou part pour Paris sans mandat clairement délimité.

Les 26 juin et 20 août 1988, les accords de Matignon et de la rue Oudinot (ministère des DOM-TOM) sont conclus sous l'égide de Rocard, Premier ministre, entre la délégation du RPCR et celle du FLNKS. Les faits perpétrés dans le cadre des événements sont amnistiés. Un scrutin d'autodétermination sera organisé en 1998, auquel participeront seulement ceux qui auront résidé sans interruption sur le territoire depuis 1988. D'ici là, trois provinces seront créées, le territoire étant administré par un Congrès, réunissant les trois assemblées de province. Des mesures d'accompagnement social, économique et culturel sont destinées à rééquilibrer la situation entre les provinces kanaks et la province européenne.

Lorsque l'accord de Matignon est connu des Kanaks, une grande déception les frappe : il ne contient aucune perspective explicite d'indépendance. Dans Le Monde (2 juillet 1988), Léopold Jorédié fait part de son amertume, estimant qu'*« avoir réussi à convaincre l'esclave d'accepter de serrer la main de son maître pour réconcilier les Français, cela constitue évidemment un exploit sans précédent »*. En réponse, Rocard soupçonne que cette lettre n'a pas été écrite par son signataire et dénonce un *« trotskisme haineux »* !

Tjibaou a beaucoup de difficultés à faire admettre l'accord. Il explique à ses troupes qu'au lieu d'obtenir l'indépendance, pour construire ensuite Kanaky, c'est tout simplement l'inverse qui est proposé.

La convention du FLNKS du Front le 16 juillet 1988 à Thio est le théâtre d'un vif conflit entre le FULK et l'UC sur la question du respect des mandats : alors qu'Ureguei est accusé de porter atteinte à l'image du Front par ses initiatives, notamment libyennes, le FULK accuse Tjibaou d'avoir dépassé son mandat. Les débats sont tellement vifs qu'une seconde convention devra se réunir à Ouvéa le 24 juillet. Dans son témoignage exceptionnel, Anne Tristan décrit de l'intérieur cette crise et comment elle sera résolue (XVII). Finalement, le consensus aboutit à ce que le FLNKS *« est disposé à s'engager plus avant dans le processus ouvert par les accords de Matignon dès lors que le cadre du plan n'est pas figé et est susceptible d'aménagements sur des questions de fond. [La convention] donne mandat au bureau politique de prospecter toutes les voies en concertation avec le gouvernement français susceptibles de favoriser la relance des pourparlers en vue d'un accord final »*[34]... En fait, c'est une clause de style : le ministre des DOM-TOM, Louis Le Pensec, a expliqué qu'*« il ne saurait y avoir de renégociation »*[35].

Tjibaou a bénéficié de la tradition kanak et l'importance qu'elle voue à la parole donnée. Tjibaou a mis tout le poids de l'unité du Front pour emporter la décision. Les observateurs attentifs remarquent que sur le principe du droit imprescriptible du peuple kanak à la souveraineté, Rocard *« s'est situé en retrait par rapport à Pisani »*[36].

Le handicap le plus préoccupant de ces accords est évidemment que chacun des signataires en escompte des résultats différents pour 1998 : le maintien dans la France pour le RPCR, l'indépendance pour le FLNKS. Du point de vue des Kanaks, l'affrontement violent ne pouvait qu'amener la victoire des Européens, étant donné le rapport de force sur place. Tjibaou : *« Ou on fait la guerre et nous n'en avons pas les moyens, ou on discute. Nous n'avons pas la possibilité de faire la guerre aux hommes en armes de l'armée française. Mais nous gagnerons, finalement »*. *« Kanaky a besoin de vivants »*, dit un slogan indépendantiste.

La question du corps électoral en 1998 était un des principaux points d'incertitude. Les partisans des accords arguent de certaines projections (dont la fiabilité est incertaine) qui laissent prévoir que les Kanaks seront électoralement majoritaires. *« Dix ans, ce n'est pas un répit, c'est un défi »*, déclare Rocard. Pour les Kanaks, le défi est, pendant ces dix ans, de démontrer leur capacité à gérer. Rocard conçoit son plan comme une *« décolonisation économique »*. Il en attend que les Kanaks comprennent qu'ils ont tout intérêt à rester français. Ainsi s'accomplirait une *« décolonisation sans changement de souveraineté »*.

Une des dispositions qui emportera la décision du côté des Kanaks est l'amnistie *« des infractions commises avant le 20 août 1988, à l'occasion des événements d'ordre politique, social ou économique en relation avec la détermination du statut de la Nouvelle-Calédonie ou du régime foncier du territoire »*. Mais rien n'est prévu pour les *« crimes de sang »*. Le FLNKS fait comprendre que ceux-ci seront également amnistiés avant 1998 si le calme revient sur le territoire.

Le gouvernement organise un référendum sur le plan Rocard, afin, officiellement, de *« verrouiller »* le statut de dix ans. Appelleront à voter oui le PS, le PCF, l'UDF, le PSU, les Verts. Appellent à ne pas participer au scrutin le RPR (un conflit apparaît entre Pons et Lafleur) et l'extrême gauche (la LCR affirme par exemple que le référendum *« n'offre aucune garantie »* concernant l'indépendance)[37]. Le FN appelle à voter non.

[33] Dans *Politis* du 12 mai 1989, qui consacre plusieurs pages à la mort de Tjibaou, le lecteur s'aperçoit que Christian Blanc est aussi un familier du rédacteur en chef Bernard Langlois, lui-même ancien du PSU avant de se faire connaître sur Antenne 2 au début des années 80.

[34] Motion du FLNKS adoptée par la convention de Iaai (Ouvéa) le 24 juillet 1988.

[35] *Libération*, 22 juillet 1988.

[36] *Politis*, 12 mai 1989, et IX.

[37] A cette occasion notamment éclatent au grand jour les différences d'approches des mouvements qui s'étaient unis autour de la campagne présidentielle de Pierre Juquin (notamment PSU et LCR).

La convention du FLNKS à Nindhia le 10 septembre accepte officiellement les accords. Il *« prend acte du refus du gouvernement français de s'engager vers une politique reconnaissant le droit inné et actif du peuple kanak à son indépendance »*, et engage les militants *« sur la voie d'une véritable décolonisation »*. Seul le FULK appelle à voter non au référendum.

Le 6 novembre 1988, les accords seront ratifiés à 84 %, malgré une importante abstention. En mai 1989, un an après le massacre d'Ouvéa, Jean-Marie Tjibaou et Yeweiné Yéweiné sont assassinés sur la même île par Djubelly Wea, militant kanak (Palika), qui, opposé aux accords, crie *« vive l'indépendance ! »* avant d'être abattu.

LA COGESTION PLUTOT QUE L'INDEPENDANCE ?

Dès la première réunion du comité de suivi des accords, en octobre 1989, Nidoish Naisseline (LKS) craint que l'atmosphère consensuelle régnant entre les interlocuteurs ne soit interprétée comme *« un affadissement des convictions indépendantistes »*[38] et n'engendre des frustrations sur le territoire. Mais Naisseline, bien que signataire des accords, est *« boycotté »* par le FLNKS, qui l'accuse d'avoir *« comploté »* contre Tjibaou avant l'assassinat de celui-ci.

Un premier malaise est issu du *« court-circuitage »* par les « politiques » des prérogatives des chefferies coutumières : *« de simples roturiers règnent en superintendants »*[39]. Plusieurs leaders politiques, indépendantistes convaincus, sont victimes de tentatives d'intimidation dans leur propre village d'origine : Cono Hamu à Lifou, preneur d'un sous-préfet en otage en 1984, est victime d'une tentative de meurtre début février 1991 ; Léopold Jorédié, président de la province Nord, est rejeté par Canala, son village dès 1991, il en perd la mairie en juin 1995...

Les soupçons de *« corruption »* vont bon train. *« Les ultras de l'indépendance se sont glissés dans les costumes de très sages notables. Comme en Nouvelle-Calédonie où les anciens meneurs du FLNKS jonglent aujourd'hui avec les centimes additionnels, les crédits du Fonds européen d'investissement ou les cours du nickel au London Metal Exchange (LME) »*[40]. Au sein du FLNKS, certains, au premier rang desquels Jorédié, sont ouvertement accusés d'avoir un peu trop profité des avantages liés à leurs fonctions. *« C'est un peu comme au temps des socialistes au pouvoir, toutes proportions gardées : nous avons, nous aussi, notre gang des R21 »*, ironise Louis Kotra Uregeï, président de l'USTKE, en s'inquiétant de *« la perte de confiance de la jeunesse vis-à-vis des responsables politiques »*[41].

En 1994, deux experts reconnus sur la Nouvelle-Calédonie, Jean Freyss et Alban Bensa (VII et III), publient un article dont le titre est révélateur : *La société kanak est-elle soluble dans l'argent ?*[42].

Après sept années de gestion, les divergences sont de plus en plus profondes au sein du FLNKS, déchiré entre ceux qui privilégient le développement économique, le *« rééquilibrage »*, et ceux qui veulent à tout prix faire le pari de l'indépendance. Une partie des Kanaks les plus déshérités ne se reconnaissent plus dans la politique du FLNKS, notamment chez les jeunes (44 % des habitants du territoire ont moins de 20 ans). Parmi les plus critiques, Louis Kotra Uregeï, président de l'USTKE, et bête noire des Caldoches. Devenue le véritable rival de l'UC chez les indépendantistes, l'USTKE, qui a quitté le FLNKS en juillet 1989, poursuit une percée remarquée depuis la fin des années 80, grâce à sa capacité de mobilisation, jusque dans le petit salariat blanc. La grève générale déclenchée lundi 17 juillet 1995 par l'USTKE, a paralysé le territoire pendant plus d'une semaine : barrages de pneus brûlés, pénurie d'essence, avions bloqués au sol, îles isolées de la Grande Terre... A l'origine, un conflit qui oppose le syndicat à une P.M.E. à propos du licenciement de quatre salariés : la direction le justifie par des fautes lourdes, alors que l'USTKE assure qu'ils sont licenciés pour faits de grève. Le syndicat cible particulièrement son action sur la zone industrielle de Ducos, où existent trois importants dépôts de carburants, et des P.M.E. jugées proches de celle qui est en cause, ainsi que sur l'aéroport international de La Tontouta. Deux escadrons de gendarmes mobiles tentent bien de débloquer l'accès à la zone industrielle, mais les manifestants, armés de cocktails Molotov, tiennent bon.

« Il va nous falloir combien de cadres pour pouvoir dire qu'on est prêt à assumer l'indépendance ? Nous sommes l'un des pays les plus riches du Pacifique. L'indépendance est possible dès 1998 », affirme Louis Kotra Ureguéï[43].

UC et RPCR, les deux principales forces politiques, sont très contestées.

En mars 1995, le député Lafleur annonce son soutien à Edouard Balladur pour les élections présidentielles. Il explique qu'il ne doit rien à ceux qui, en 1988, l'ont traité de *« munichois »*, et qui *« devant le Conseil national du RPR, ont déclaré que « la Nouvelle-Calédonie est foutue »*. Quelques mois plus tard, Didier Leroux, qui a soutenu la candidature de Jacques Chirac, entame un travail d'ébranlement électoral du RPCR... C'est un homme d'affaires d'origine métropolitaine, possédant d'importants intérêts dans plusieurs territoires ou pays indépendants du Pacifique Sud, devenu le principal importateur de médicaments du territoire. Chiraquien de la première heure, il a dirigé la fédération patronale du territoire de 1979 à 1992, et a déjà été membre du Congrès : sous l'étiquette RPCR, il y dirigeait la commission des finances de 1985 à 1988. Il affirme ne pas avoir de revanche à prendre sur Lafleur, qui l'avait écarté sans explication, mais il se pose en garant d'une *« alternative crédible »* à la toute-puissance du RPCR, dont il dénonce la *« dérive bananière »*. A l'approche des élections municipales et territoriales de juin et juillet 1995, Leroux crée Une Nouvelle-Calédonie pour Tous (UNCT), qui se définit comme ni indépendantiste ni anti-indépendantiste mais *« non-indépendantiste »*. Le principal compagnon de Didier Leroux est Denis Milliard, avocat chiraquien, issu d'une vieille famille caldoche, qui fut directeur, entre 1986 et 1988, de l'ADRAF (Agence de développement et d'aménagement foncier), accusée par un rapport confidentiel de l'Inspection général des finances de *« nombreuses irrégularités »*, d'*« agissements anormaux »*, de passe-droits accordés à des proches du RPCR et de traitements inéquitables à l'encontre des Kanaks[44]. Ce qui n'empêche pas Milliard, aujourd'hui, de s'en prendre à Lafleur sur le thème : *« les accords de Matignon lui sont montés à la tête. Le RPCR est le dernier parti stalinien d'Occident. Nous ne sommes plus dans un Etat de droit »*[45].

Leroux entend engager le combat sur *« l'utilisation différente des fonds publics, une diminution du train de vie des provinces et du congrès et un véritable rééquilibrage en faveur du Nord et des*

[38] *Le Monde*, 8-9 oct. 1989.
[39] *Le Monde*, 28 avr. 1991.
[40] *Le Monde, Heures locales*, 30-31 oct. 1994.
[41] *Le Monde*, 8 juil. 1995.
[42] *Terrain* n°23, ministère de la Culture, 1994
[43] *Le Monde*, 8 juil. 1995.
[44] *Le Monde*, 22 sept. 1989.
[45] *Le Monde*, 8 juil. 1995.

Iles, totalement délaissées par les deux blocs politiques depuis six ans, au profit de réalisations de prestige »[46].

Indépendantistes comme *« loyalistes »* vont dispersés aux élections municipales et provinciales de juin et juillet 1995. La rivalité à droite va pousser Lafleur jusqu'à organiser à Nouméa le 3 juillet 1995 la seule manifestation pro-essais nucléaires connue de la planète !

Les élections provinciales du 9 juillet 1995 sont le dernier scrutin avant le référendum, prévu en 1998, qui doit décider de l'avenir du territoire (le Congrès du territoire est formé de la réunion des trois assemblées de province – Nord, Sud, Iles).

RESULTATS DES ELECTIONS DU 9 JUILLET 1995

	Province Nord		Province Sud		Province des Iles		Total	
Inscrits	**23 038**		**66 308**		**13 141**		**102 487**	
Votants	**16 453**		**45 839**		**9 676**		**71 968**	
Abst. (%)	**28,58**		**30,86**		**26,36**		**29,77**	
	%	**élus**	**%**	**élus**	**%**	**élus**	**%**	**élus**
	100	15	100	32	100	7	100	54
RPCR	15,9	2	47,1	18	21	2	36,4	22
UNCT	15,2	2	17,5	7	4,9	–	15,27	9
FLNKS	34,3	6	9,8	3	37,7	3	19,2	12
UNI (Palika)	31	5	4,3	–	–	–	9,9	5
LKS	2	–	–	–	20,6	1	3,3	1
FDIL	–	–	–	–	15,7	1	2,1	1
RCF	–	–	5	2	–	–	3,2	2
FN	–	–	5,2	2	–	–	3,3	2

A droite, le RPCR de Jacques Lafleur perd la majorité absolue au Congrès. Sur 54 sièges, le RPCR n'en détient plus *« que »* 22 (contre 27 auparavant). UNCT (de Leroux) devient la troisième force politique du territoire avec 7 sièges – tous obtenus dans la province Sud. Autre dissidence du camp *« loyaliste »*, les deux sièges du maire de Koumac Robert Frouin, qui a présenté sa propre liste tant aux municipales qu'aux provinciales (accusant le parti de Jacques Lafleur de ne s'intéresser qu'à la province Sud) et qui s'alliera avec UNCT. Le grignotage électoral du RPCR dans son fief du Sud est ainsi apprécié par Jacques Lafleur : *« Le luxe, l'inculture et l'égoïsme de nombre de petits bourgeois de Nouméa resteront les vainqueurs du scrutin »* [47].

Côté indépendantiste, le FLNKS ne dispose plus que de 12 sièges (contre 19), mais si on y ajoute les 5 de l'Union pour l'indépendance (dissidence menée par le Palika) – tous obtenus dans la province Nord – la perte n'est que de deux sièges pour les indépendantistes.

Deux partis d'extrême droite (dont le FN) se partagent 4 sièges.

Au niveau des provinces, les dissidences font plus de mal au FLNKS, sortant dans le Nord et les Iles, qu'au RPCR, sortant dans le Sud. Le FLNKS perd la majorité absolue dans le Nord à cause de l'Union pour l'indépendance (respectivement 6 et 5 sièges), et dans les Iles, deux sièges allant à des partis indépendantistes non FLNKS : LKS et le FDIL (dissidence de l'UC). De son côté, le RPCR ne perd pas sa majorité absolue (18 sièges sur 32) dans la province Sud, malgré les 7 voix UNCT.

Pour l'élection des présidents de provinces le 17 juillet 1995, si Jacques Lafleur a été reconduit sans problème dans le Sud, le FLNKS a dû boire le calice jusqu'à la lie. Dans les Iles, 3 sièges sur 7, ce n'était pas assez pour permettre à Richard Kaloï (FLNKS) d'être reconduit : la surprise des assemblées de province a été l'accession à la présidence des Iles de Nidoish Naisseline, leader du LKS. Pour y parvenir, cette figure indépendantiste a conclu un accord avec... le RPCR ! Additionnées, les voix LKS (1), RPCR (2), et FDIL (1) font une majorité contre le FLNKS (3). Pour expliquer leur choix, les deux RPCR ont déclaré que Nidoish Naisseline avait, comme les autres, signé les accords de Matignon. Cette coalition contredit néanmoins l'attitude du RPCR qui, depuis 1988, avait systématiquement choisi une alliance de principe avec le FLNKS, en privilégiant sa principale composante, l'Union calédonienne (UC).

Ainsi, dans le Nord, le président sortant FLNKS Léopold Jorédié doit aux deux voix du RPCR sa réélection dès le premier tour contre Paul Néaoutyine (Palika... et président du FLNKS). Cadeau empoisonné car le président de la province Nord est fréquemment accusé de trahir les idéaux indépendantistes. Forts de l'expérience des Iles et du Nord, les dirigeants indépendantistes estiment que Lafleur tente de déstabiliser le mouvement indépendantiste.

Au niveau du Congrès du territoire, si, le 31 juillet 1995, le RPCR Pierre Frogier a obtenu la présidence, la perte de la majorité absolue par le RPCR a fait sentir tous ses effets lors de l'élection des vice-présidents : le parti majoritaire n'a obtenu qu'une des 8 vice-présidences (contre, auparavant 5 au RPCR et 3 au FLNKS), à la suite d'accords entre indépendantistes et anti-indépendantistes opposés au RPCR. Spectaculaires représailles du FLNKS à l'affaire des Iles. Il n'est pas surprenant donc que le premier vice-président soit Richard Kaloï, éconduit de la présidence aux Iles. Les 7 vice-présidents investis notamment par le FLNKS et UNCT sont FLNKS (4), UNCT (2) et... RCF (extrême droite proche de De Villiers). Ce qui fait dire à Nidoish Naisseline : *« Machoro doit se retourner dans sa tombe »*. Quant à Lafleur, il estime que *« le FLNKS est sorti des accords de Matignon. Les engagements de la campagne électorale n'ont pas été tenus »*.

C'est la crise : les institutions restent bloquées près de 50 jours, pendant lesquels le nouveau président du Congrès Frogier laisse entendre qu'il va démissionner, et Lafleur situe le RPCR dans l'opposition. Jusqu'à ce que les deux partenaires des accords de Matignon, RPCR et FLNKS, consentent à rétablir le dialogue et réaffirmer leur *« démarche de proximité »*.

[46] *Le Monde*, 11 juillet 1995.
[47] *Les Nouvelles calédoniennes*, 11 juillet 1995.

Depuis, Didier Leroux a lancé le 16 décembre 1995 *le Quotidien calédonien*, qui rompt la situation de monopole des *Nouvelles calédoniennes* (groupe Hersant) proche du RPCR.

Malgré la chute de la représentativité des partenaires des accords de Matignon, FLNKS et RPCR sont donc tombés d'accord sur l'avenir du territoire. La suspension des négociations par le FLNKS le 19 avril ne doit pas tromper : UC et RPCR multiplient les contacts depuis plusieurs mois, et ils sont sans doute tombés d'accord. Simplement, les dirigeants du FLNKS doivent ménager leur base, toujours attachée à la revendication d'indépendance réelle.

12 ans après sa création, c'est un FLNKS divisé, à bout de souffle, qui repousse donc l'indépendance aux calendes grecques. *« On n'achète pas la dignité d'un peuple avec des subventions »*, remarquait Michel Rocard le 27 août 1988 (discours de Poindimié).

Eric ROLAND

Petite bibliographie

I – Apollinaire Anova Ataba, *D'Ataï à l'indépendance*, Edipop, 1984, introduction de François Burk.

II – Louis-José Barbançon, *Le pays du non-dit. Regards sur la Nouvelle-Calédonie*, L'Harmattan, 1991.

III – Alban Bensa, *Nouvelle-Calédonie, Un paradis dans la tourmente*, Gallimard Découvertes, 1991.

IV – Jean-Paul Besset, *Le dossier calédonien*, La Découverte Cahiers libres, 1988.

V – Marc Coulon, *L'irruption kanak : de Calédonie à Kanaky*, Messidor, 1985.

VI – R. Dousset-Leenhardt, *Colonialisme et contradictions – Nouvelle-Calédonie 1878-1978 – Les causes de l'insurrection de 1878*, L'Harmattan, 1978.

VII – Jean Freyss, *Economie assistée et changement social en Nouvelle-Calédonie*, IEDES-Tiers Monde, P.U.F, 1995.

VIII – Claude Gabriel et Vincent Kermel, *La révolte kanake*, La Brèche, 1985.

IX – Claude Gabriel et Vincent Kermel, *Les sentiers de l'espoir*, La Brèche, 1988.

X – Jean Guiart, *La Terre est le sang des morts, La confrontation entre Blancs et Noirs dans le Pacifique Sud français*, Anthropos, 1983.

XI – Maurice Leenhart, *Gens de la Grande-Terre*, Gallimard, 1937 (cet ouvrage a inauguré la collection « L'Espèce humaine »), éd. du Cagou, 1986.

XII – Maurice Lenormand, *L'évolution politique des autochtones de la Nouvelle-Calédonie*, Paris, 1954.

XIII – Edwy Plenel et Alain Rollat, *Mourir à Ouvéa*, La Découverte-Le Monde, 1988.

XIV – Alain Rollat, *Tjibaou le Kanak*, La Manufacture, 1989.

XV – Alexandre Sanguinetti et al., *Enquête sur Ouvéa*, EDI (Ligue des Droits de l'Homme), 1988.

XVI – Alain Saussol, *L'Héritage, Essai sur le problème foncier mélanésien en Nouvelle-Calédonie*, Musée de l'Homme, 1979.

XVII – Anne Tristan, *L'Autre Monde, Un passage en Kanaky*, Gallimard, Au vif du sujet, 1990.

Anne Tristan s'est fait connaître par *Au Front* (Au vif du sujet, Gallimard, 1987), où la journaliste décrit son expérience de plusieurs mois de militante du Front national dans les quartiers populaires de Marseille. *L'Autre Monde, Un passage en Kanaky* (Au vif du sujet, Gallimard, 1990) intervient immédiatement après. Dans la même veine, le même auteur a publié *Clandestine* ; elle y vit l'équipée vers la France d'une immigrée sans papiers.

Néanmoins, la méthode de la « plongée clandestine », qui a abouti à des révélations retentissantes, notamment quand elle a été pratiquée par le journaliste-écrivain allemand Walraff, est contraire à la déontologie des journalistes français, du moins à son texte de référence, la Charte des devoirs (1918, révisée en 1938) qui prescrit qu' « un journaliste digne de ce nom s'interdit d'invoquer un titre ou une qualité imaginaire, d'user de moyens déloyaux pour obtenir une information ou surprendre la bonne foi de quiconque ».

La Nouvelle-Calédonie en chiffres

19 000 km², dont 16 700 pour la Grande Terre, qui fait 400 x 50 km

PRINCIPALES ILES

Archipel des îles Loyauté (Est) : Ouvéa, Lifou, Maré (du N au S),
Ile des Pins (S de la Grande Terre), archipel de Belep (N), Tiga (entre Lifou et Maré)
A 20 000 km de la France, 1500 km de l'Australie, 1700 km de la Nouvelle-Zélande

POPULATION

-165 000 h dont 1/3 d'Européens (essentiellement à Nouméa), 45 % de Kanaks (dont 66 % vivent en tribu)
-Densité : 8 h/km2 (France : 102), mais 16 h/km2 en province Sud (1425 à Nouméa), 9 aux Iles Loyauté et 3,6 en province Nord
-Capitale : Noumea (Sud de la Grande Terre) 60 000 habitants.
-Religions : 60 % de catholiques, 30 % d'évangélistes.
Découpage administratif en trois provinces (depuis 1988) : Sud, Nord, îles Loyauté.

CARTE

